



Commissariat général au développement durable

L'action citoyenne,
accélératrice de transitions vers des
modes de vie plus durables

AVRIL 2019

sommaire

L'action citoyenne, accélétratrice de transitions vers des modes de vie plus durables

04 – Avant propos, par Laurence Monnoyer-Smith et Dominique Bourg

06 – Introduction et carte des initiatives explorées

09 – Partie I : Caractéristiques et état des lieux des Initiatives citoyennes: une transition sociétale en actions

26 – Partie II : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

42 – Partie III : Les initiatives citoyennes, « perturbatrices institutionnelles » ou accélétratrices d'innovation publique ?

52 – Partie IV : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

68 – Conclusion

70 – Annexes et remerciements

Document édité par :

Le Commissariat Général au Développement Durable – Direction de la Recherche et de l'Innovation

Coordination scientifique et technique : Marion Gust, Cheffe de mission Réseaux, Mobilité et Modes de vie

Remerciements à tous les membres du groupe de travail et aux porteurs d'initiative citoyenne pour leur engagement et leurs contributions (voir la liste en annexe).

Ce document n'engage que ses auteurs et non les institutions auxquelles ils appartiennent. L'objet de cette diffusion est de stimuler le débat et d'appeler des commentaires, critiques et enrichissements.

coordinateurs

KL

Karine Lancement

Chef de projet
Participation citoyenne et
Transitions au Cerema



SL

Stéphane Lévêque

Chef de projet
Planification territoriale
au Cerema



Contributeurs

Chercheurs

Dominique Bourg
Olivier Soubeyran
Luc Gwiazdzinski

Cerema

Régis Cadre
Marine Huet
Chloé Eyssartier

*Voir également les
remerciements en annexe*

avant-propos



Chaque jour, un nombre croissant de personnes, soucieuses de l'état de monde qu'elles vont léguer aux générations futures, changent leur mode de vie, adoptent des comportements plus respectueux de l'homme et de la nature, se forment et s'engagent dans des collectifs citoyens, coopératives, tiers lieux, pépinières ou associations au service des transitions.

Partant des expériences vécues par des porteurs d'initiatives de transition, cette étude salue la richesse et l'inventivité de ces citoyennes et citoyens engagés, en donnant à voir leur parcours, leurs besoins, leurs forces et fragilités. Elle explore le rapport qu'ils entretiennent ou souhaiteraient entretenir avec l'institution et propose des pistes pour renforcer les coopérations et le faire ensemble pour accélérer les transitions.

Comme le montre cette étude, les initiatives citoyennes sont à la fois des formes d'innovation sociale et territoriale, des processus poussés de participation citoyenne et des projets concourant à la défense de biens communs. Ancrées sur le terrain, elles sont l'expression d'une encapacitation de communautés locales qui prennent en charge leur avenir au plus près des besoins des habitants.

Dans son article 4, la Charte de la participation du public pour améliorer l'efficacité et la citoyenneté des décisions ayant un impact sur le cadre de vie, stipule que la participation du public doit permettre d'encourager le pouvoir d'initiative du citoyen. Agir en intelligence collective et complémentarité, accompagner sans institutionnaliser, relier sans uniformiser, faire confiance sans sous-traiter, laisser expérimenter sans créer d'inégalités, les enjeux sont nombreux pour les institutions et passent principalement par un changement de regard et de posture.

La transition écologique et solidaire nécessite la mobilisation et la participation de tous, elle nécessite, partout et pour tou(te)s, le renforcement du pouvoir d'agir. Habitants, salariés, agriculteurs, industriels, fonctionnaires, élus... il est urgent d'apprendre et de développer ensemble de nouveaux modes de faire en commun nos transitions, pour le bien être de tou(te)s et des générations futures.

Que l'ensemble des participants et contributeurs à cette étude en soit pleinement remerciés.

Laurence Monnoyer-Smith

COMMISSAIRE GÉNÉRALE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

avant-propos



Les grands accords internationaux paraissent au rebours des initiatives citoyennes de transition, tout du moins quand il s'agit de transition écologique et non de facilitation du commerce international. Les premiers visent le plus grand nombre mais sont laborieux, incertains dans leur mise en œuvre et d'une efficacité lente et molle quant à leurs objectifs. Les secondes, le plus souvent, touchent un petit nombre d'acteurs, atteignent leurs objectifs et satisfont ceux qui y participent. L'action des Etats sur ces mêmes sujets de durabilité ressemble à celle des grands traités. Seules des

collectivités territoriales semblent pouvoir faire mieux et avec généralement des relations de plus grande proximité aux citoyens concernés. Et pourtant, il ne convient pas de les opposer, mais au contraire de les mettre en relation. Il n'est de l'intérêt de personne de s'éloigner de la cible des 2 degrés d'augmentation de la température moyenne d'ici à la fin de ce siècle, par rapport à celle du 19ème.

L'étude du Cerema propose de nombreuses pistes pour aller dans cette direction. Elle montre en premier lieu que ces initiatives se multiplient et se diversifient ; en second lieu qu'elles constituent un contrepoids puissant à l'individualisme impulsé par le marché, et tout particulièrement par l'essor du numérique. Elles contribuent ainsi à maintenir le ciment social et national que l'Etat semble parfois défaire en raison d'une grande proximité aux intérêts des grands acteurs de l'économie et du marché. Ces initiatives manifestent encore un plaisir du collectif, le refus d'un consumérisme destructeur, et semblent souvent pallier un Etat absent ou insuffisamment présent. Mais ce ne me semble pas la meilleure lecture. Les initiatives en question me paraissent plutôt faire renaître la sphère des activités autonomes et collectives – celle que les travaux d'Elinor Ostrom ont remis en valeur, mais aussi celle prônée par l'écologie politique des années 1970 et suivantes, André Gorz au premier chef –, sphère qui n'a nullement vocation à se substituer au marché ou à l'Etat, mais en revanche à croître en importance. Elle donne sens à la vie des citoyens et leur permet de s'orienter vers des objectifs communs exigeants, à commencer par ceux attachés à la durabilité forte.

Le développement de cette sphère d'autonomie collective appelle d'évidence une évolution des missions de l'Etat. Je me bornerai à rappeler les pistes qui figurent dans cet excellent rapport : celles d'un Etat labellisateur et accompagnateur, sachant mettre en relation des expérimentations voisines et convergentes, sachant s'inspirer de ces expérimentations pour faire évoluer la loi en faveur d'une durabilité plus forte et partagée.

Dominique Bourg

PRÉSIDENT DES CONSEILS SCIENTIFIQUES DU PROGRAMME MOVIDA
ET DE LA FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Introduction

Le programme de recherche sur les modes de vie durables « Movidà », coordonné par Dominique Bourg, a souligné l'apport des démarches ascendantes – à l'initiative des citoyens – dans l'évolution des modes de vie. A la suite de ce programme, le service de la recherche du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) a confié au Cerema une étude exploratoire « Deqlic : définir et questionner les initiatives citoyennes ». A partir d'un panorama des initiatives citoyennes de transition qui se développent de façon accélérée en France depuis quelques années, l'objet est d'interroger les origines et facteurs d'émergence de ces initiatives, leurs grandes caractéristiques, leur parcours, mais aussi les facteurs de réussite, les besoins et difficultés rencontrées par les porteurs de projets citoyens, et les relations entretenues (ou non) avec les acteurs publics.

Le premier comité de pilotage de Deqlic, le 9 février 2016, a permis de préciser la problématique, qui s'articule autour de la relation entre initiatives citoyennes et institutions, afin d'interroger la capacité de ces dernières à intégrer l'innovation citoyenne dans leurs approches et organisations. L'objectif de l'étude est quant à lui de proposer des pistes pour la recherche et l'action publique :

« Deqlic permet d'identifier les questionnements de recherche avec un objectif de transformation du logiciel des politiques publiques vers plus de droit à l'expérimentation et vers un système plus ouvert : comment aller au-delà du système « de la carotte et du bâton » pour promouvoir des démarches plus agiles, plus « bottom-up », et une logique de coopération ascendante ? Quand des initiatives citoyennes vont dans le sens du développement durable et sont positives, comment l'État peut ne pas mettre de bâton dans les roues, ne pas empêcher, et comment peut-il plutôt valoriser, légitimer et soutenir, accompagner et relier les initiatives ? »¹

La méthode de travail de Deqlic a été la suivante :

- un travail bibliographique et de veille sur les études, rapports et projets de recherche récents ;
- un recensement des bases de données et plateformes en ligne recensant et capitalisant les initiatives citoyennes ;
- l'analyse d'une quinzaine d'initiatives sélectionnées pour leur hétérogénéité (statuts, thèmes d'intervention, lieux, ancienneté...) pour dresser un premier panorama (cf. carte en page 8) ;
- des entretiens d'approfondissement avec des chercheurs et personnes ressources (cf. liste des acteurs associés en annexe), dont Dominique Bourg, président des Conseils scientifiques du programme Movidà et de la Fondation pour la Nature et l'Homme, professeur à l'Université de Lausanne ; Olivier Soubeyran et Luc Gwiazdzinski, professeurs à l'Institut de Géographie Alpine ;

¹ Extrait du compte-rendu du Comité de pilotage Deqlic

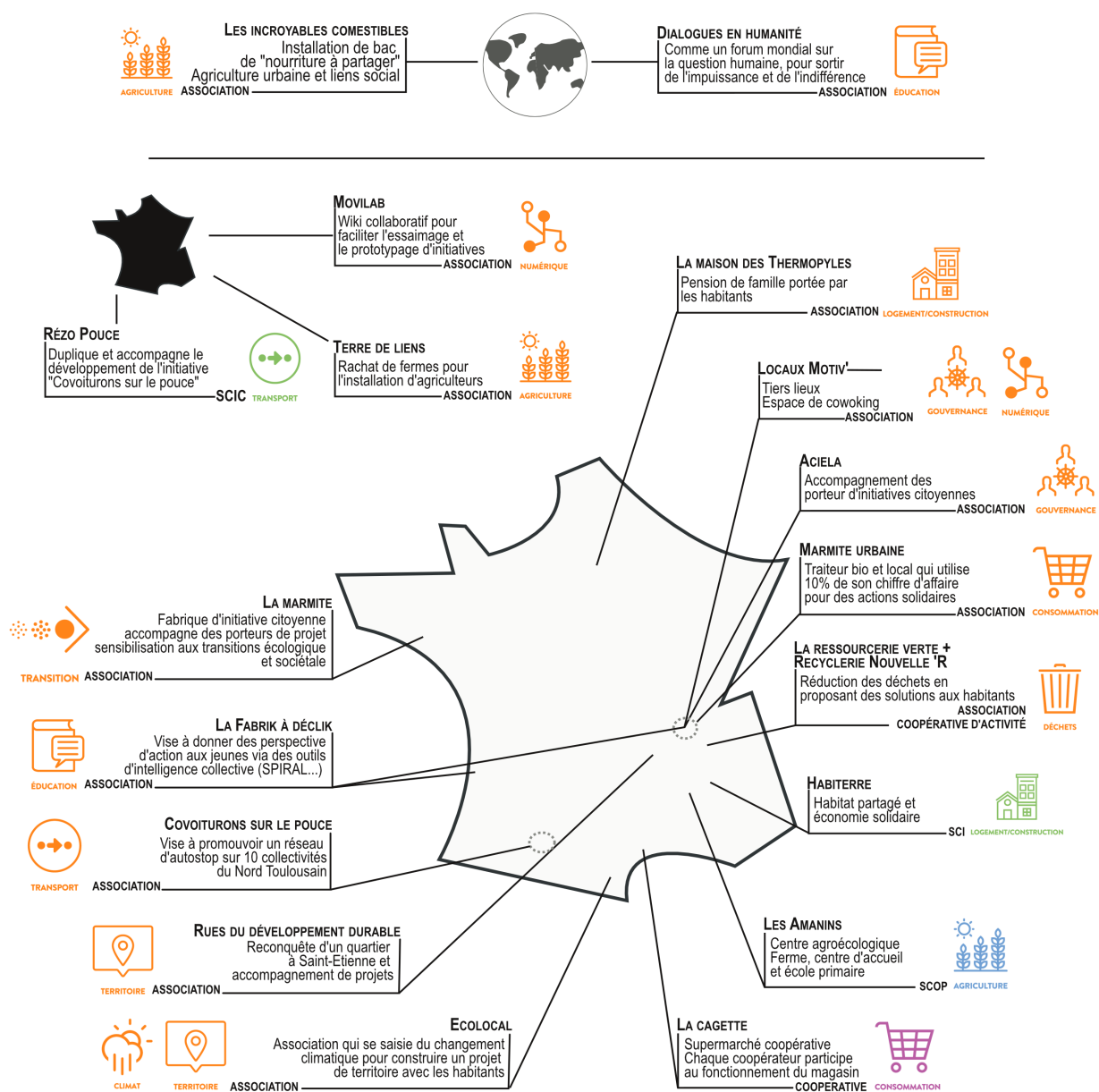
- la tenue d'ateliers participatifs pour déterminer, avec les porteurs d'initiatives citoyennes, les enjeux, besoins et difficultés rencontrées et des pistes d'action (cf. liste des participants en annexe).

Pendant toute la durée de l'étude qui s'est déroulée de février 2016 à juin 2018, la volonté a été de s'ancrer au plus près des problématiques quotidiennes des initiatives citoyennes, en partant du vécu, de la parole et des expériences de ceux qui les imaginent et les portent au quotidien. Nous tenons à les remercier pour le temps précieux qu'ils nous ont accordé lors des ateliers ou des entretiens (cf. liste en annexe).

Le présent rapport rend compte des éléments produits au cours de ce travail exploratoire. Son objectif est de restituer les enjeux et les propositions capitalisées tout au long des échanges, en les reliant à des travaux déjà réalisés et à des références bibliographiques.

En premier lieu, la définition et la caractérisation des initiatives citoyennes permettent de préciser le périmètre de l'étude et d'en identifier l'objet. La deuxième partie analyse l'apport des initiatives citoyennes dans une logique de transition, puis la troisième décrit leur rapport avec les institutions et les besoins exprimés par les porteurs d'initiatives. Enfin, des propositions sont faites sur le changement de posture nécessaire au développement des initiatives citoyennes pour accélérer les transitions, et sur les suites à donner à Deqlic, ainsi que les pistes de recherche à approfondir.

INITIATIVES CITOYENNES EXPLORÉES



Partie 1

Caractéristiques et état des lieux des initiatives citoyennes : une transition sociétale en actions



Si les résultats de recherche nous conduisent à nous interroger sur les initiatives citoyennes, il est en premier lieu nécessaire de définir le périmètre de notre exploration. Qu'est-ce qu'une initiative citoyenne ? Comment repérer ces initiatives ? Où sont-elles et comment émergent-elles ? Lesquelles analyser ?

Cette première partie donne des éléments de définition, ainsi que quelques caractéristiques communes aux initiatives citoyennes, dans l'acception que nous en avons. Loin d'être une définition unique, ces éléments permettront cependant de circonscrire le domaine de travail.

Initiatives citoyennes : des habitants moteurs au cœur de l'action

Pour approcher l'objet « initiative citoyenne » et en comprendre le contour, voici deux récits de création.

La Ressourcerie verte

L'association « la Ressourcerie Verte » est née d'un collectif d'habitants de Romans-sur-Isère, motivés pour agir dans le domaine de la réduction des déchets et de la sensibilisation du grand public au gaspillage. Ce collectif a organisé un premier événement, « *Faites de la récup'* », en novembre 2009 qui a rassemblé plus de 800 personnes.

Après une formation auprès du réseau national des ressourceries en 2010, le collectif d'habitants a réalisé une étude de faisabilité et un diagnostic de territoire en 2011, avec la participation active d'une trentaine de bénévoles et des partenaires locaux. Ils ont mobilisé tous les partenaires du réemploi sur Romans en 2012 (Emmaüs, la régie de quartier Monnaie Services, la Plateforme d'insertion par l'humanitaire et la coopération, l'ex-communauté d'agglomération du pays de Romans) et ont collectivement défini un projet associatif.

C'est ainsi qu'est née la Ressourcerie verte qui a ensuite constitué un groupement solidaire des acteurs du réemploi, la recyclerie coopérative Nouvelle R, pour développer des actions visant la réduction des déchets et le développement de la réutilisation des objets.

Composée aujourd'hui de 400 habitants adhérents, l'association fonctionne selon une gouvernance sociocratique² très partagée avec des cercles participatifs, des techniques d'animation mobilisant l'intelligence collective et des prises de décision par consentement.

Pour l'animatrice du projet, « la participation est un axe majeur et fondateur du projet : il est essentiel de prendre le temps de rencontrer tous les acteurs existants pour faire avec tous et faire mieux tous ensemble »³.

> En savoir plus : <http://www.recyclerie-nouvelle-r.fr/> et <http://laressourcerieverte.com>

2 La sociocratie est « un mode de prise de décision et de gouvernance qui permet à une organisation de se comporter comme un organisme vivant, de s'auto-organiser », cf. John A. Buck, Gérard Endenburg, *La sociocratie – les forces créatives de l'auto-organisation*, 2004. « Fondée sur la cybernétique et la théorie des systèmes, la sociocratie est une approche qui mobilise l'intelligence collective de tous les membres d'une organisation et assure une prise de décision sans objection garantissant une efficacité optimale », cf. <http://www.sociocratie.net/>

3 Entretien avec Karine Charles – coordonnatrice du projet- Mai 2016

Les Incroyables comestibles

C'est à Todmorden en 2008 qu'est né le mouvement des « Incroyables comestibles ». Dans cette ville de Grande-Bretagne touchée par la crise, le poids et les effets négatifs du système économique se font fortement ressentir. « *Soucieux de l'état du monde que nous allons léguer aux générations futures, nous savions qu'il fallait trouver rapidement un nouveau mode de vie.* »⁴

Pamela Warhurst et Mary Clear, deux habitantes, ont souhaité recréer du lien entre les habitants de la ville, avec la volonté d'agir concrètement pour changer les modes de vie. « *Alors nous nous sommes demandé s'il était possible de trouver un langage universel, un langage qui transcenderait les différences (...) Un tel langage existe : la nourriture* »⁵. Si la nourriture constitue le lien potentiel entre les habitants, c'est l'action, le faire-ensemble, qui devient le moyen de créer et développer ce lien : « *finis les discours, finie l'inertie (...) il est temps d'agir* »⁶. Le projet est alors de permettre à tous de jardiner collectivement les espaces de la ville : au départ, un simple jardin dont les murs écroulés invitent au partage, et, petit à petit, même la police jardine l'espace public.



Les policiers-jardiniers de Todmorden

(source : Flickr - Incroyables Comestibles Poissy, consulté en septembre 2016)

Si la prise de conscience individuelle, le regroupement des bonnes personnes et des bonnes compétences au bon moment, ainsi que la démonstration par l'action ont permis de transformer Todmorden, les difficultés ne sont pas absentes. C'est en particulier le cas du lien difficile avec les institutions, et des craintes des habitants qu'il faut convaincre.

Le mouvement est aujourd'hui international : des collectifs locaux des incroyables comestibles installent des bacs de « nourriture à partager » un peu partout dans le monde.

4 cf. Pam Warhurst, *Les Incroyables Comestibles*, Mai 2015, Actes Sud – Colibris.

5 cf. Pam Warhurst, *Les Incroyables Comestibles*, Mai 2015, Actes Sud – Colibris.

6 cf. Pam Warhurst, *Les Incroyables Comestibles*, Mai 2015, Actes Sud – Colibris.

Définition et origines des initiatives citoyennes : le besoin d'agir et d'innover à son échelle

Ces deux premiers exemples nous permettent de cerner un peu plus l'objet de l'étude notamment en identifiant des points communs : la présence d'habitants moteurs, le besoin de changement, l'importance de l'action et du collectif.

Les différents exemples cités, et mis en regard avec des réflexions théoriques, nous permettent à présent de proposer une définition et un périmètre pour l'objet de nos travaux.

Point d'entrée : l'innovation par et pour les citoyens dans un but de transition

Les initiatives citoyennes seront donc entendues comme **des démarches ascendantes portées par des individus en dehors de l'action institutionnelle** et des politiques publiques. Plus précisément, dans cette étude, on s'intéresse aux initiatives qui :

- témoignent d'une évolution des modes de vie vers plus de durabilité (agriculture urbaine, habitat participatif, monnaies locales...) ;
- portent une visée transformatrice de la société (lien avec les transitions écologique, énergétique, et solidaire) ;
- sont plutôt en construction d'une alternative qu'en opposition à un projet institutionnel ;
- permettent aux citoyens de faire, d'agir directement.

Les initiatives citoyennes ainsi caractérisées constituent alors des formes d'**innovation sociale et territoriale**, définie comme suit par le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) :

« L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou le service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations... »⁷.

Dans son rapport intitulé *L'innovation au pouvoir*, Akim Oural insiste sur sa visée transformatrice, son ancrage et son adaptation au contexte local, ainsi que sur sa dimension participative ; il définit l'innovation territoriale comme une « *réponse nouvelle à une problématique et/ou un besoin identifiés collectivement dans un territoire, en vue d'apporter une amélioration du bien-être et un développement local durable* », « *l'innovation pour et par le territoire* »⁸.

Lydie Laigle et Nathalie Racineux, dans une précédente étude sur le sujet, retiennent la notion « **d'initiatives citoyennes de transition socio-écologique** » qui « *relèvent d'une mise en capacité d'agir collective et locale d'une diversité d'acteurs (citoyens, milieux associatifs et économiques...) partageant des compétences, savoir-faire et expérimentations, afin de mettre en*

7 Rapport de synthèse du groupe de travail Innovation sociale, CSESS, décembre 2011

8 Akim Oural, Rapport « *L'innovation au pouvoir ! Pour une action publique réinventée au service des territoires* », Avril 2015

*lien leurs manières de vivre et de produire sur leur territoire (leurs manières d'habiter, de se déplacer, de se nourrir...) »⁹ ; elles impliquent aussi un véritable changement social, « une dynamique d'action collective (...) et des formes de coopération plus soutenues entre l'État, les collectivités locales et les acteurs de la transition ». Selon les auteures, « **Insister sur le lien entre le social et l'écologie consiste à reconnaître que ces initiateurs de transition s'appuient sur le lien social et une économie plus coopérative pour poursuivre des visées écologiques. Cela consiste aussi à veiller à ce que la transition ne soit pas inégalitaire, c'est-à-dire qu'elle n'évince pas les plus pauvres et les plus précaires, ni ne mette à l'écart de la transition certains territoires** »¹⁰.*

Les initiatives citoyennes au cours du temps

Historiquement, l'origine des initiatives citoyennes concourant à la transition remonte au début du 20^{ème} siècle, avec le Mouvement des « castors » autoconstructeurs. Leur développement s'accélère depuis les années 1970 et 1980, avec notamment :

- le développement des mouvements prônant le retour à la terre : émergence de la permaculture, et 1^{er} écovillage créé en 1976 en Australie ;
- la création des premières sociétés anonymes à participation ouvrière en 1981 ;
- le mouvement altermondialiste pour une autre économie en 1984 ;
- les mouvements de l'Économie sociale et solidaire ;
- les Slow Food en 1989 ;
- la naissance des premiers SEL (Systèmes d'échange locaux) en France en 1994.

En 2008, la publication du *Manuel de la Transition* par Rob Hopkins¹¹ engendre une deuxième accélération de ces initiatives citoyennes, avec notamment la création du Mouvement des villes en transition en 2009, et les premières monnaies locales en Grande-Bretagne en 2010¹².

En 2007, la création du Mouvement Colibris, fondé par Pierre Rabhi et Cyril Dion, donne une nouvelle dimension aux initiatives citoyennes en proposant de les relier. Sa mission est en effet d'« *inspirer, relier et soutenir les citoyens qui font le choix d'un autre mode de vie* »¹³. On retrouve dans cette expression la notion de changement et de transition.

Après les films d'alerte et catastrophistes sur le changement climatique, le cinéma change d'approche et s'empare du sujet des initiatives citoyennes de transition. Dès 2010, le film *Solutions locales pour un désordre global* de Coline Serreau témoigne des alternatives déjà mises en œuvre dans le monde. En 2015, le film *Demain*, de Cyril Dion et Mélanie Laurent, sous-titré « *parcourir le monde des solutions* », donne à voir de nombreuses initiatives, dans une vision systémique. A travers le prisme de l'énergie, de l'alimentation et de la finance, le scénario du documentaire permet en effet de lier les différentes initiatives.

9 L. Laigle, N. Racineux, Rapport Théma « *Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique ?* » - CGDD Juin 2017

10 Ibid.

11 Rob Hopkins, *Manuel de transition – De la dépendance au pétrole à la résilience locale*, 2010

12 O. Galibert, F. Dubois, *Rapport final Villes en Transition — Movida*, Juillet 2014

13 cf. <https://www.colibris-lemouvement.org/mouvement> (consulté le 20/09/2016)

Les raisons de l'émergence des initiatives citoyennes

Selon plusieurs experts, les initiatives citoyennes naissent et se nourrissent d'un contexte paradoxal qui voit grandir un rejet et une crise des institutions, qui engendrent, dans le même temps, le développement de l'auto-organisation des citoyens et un regain d'initiatives citoyennes. Plus précisément, certaines initiatives peuvent émerger dans le but de répondre à des enjeux qui semblent non pris en compte par les institutions. *« Pourquoi l'innovation sociale a-t-elle pris autant d'importance depuis une décennie ? En premier lieu, parce que les structures et les politiques existantes se sont montrées incapables de répondre à certains des principaux défis de notre époque, tels que le changement climatique, l'épidémie mondiale de maladies chroniques, et l'accroissement des inégalités. »*¹⁴

Ces initiatives correspondent à une prise de conscience éco-citoyenne, au développement d'une société plus collaborative, accélérée par le numérique et à une volonté d'agir autrement face à la crise. Pour le journaliste Pierre-Henri Allain, nous sommes face à *« l'émergence, dans nos sociétés contemporaines, d'une envie de consommer autrement : moins, mais mieux et en partageant ou en échangeant avec d'autres. Ce temps du partage a pris largement racine dans la violente crise économique de ces dernières années, qui a poussé nombre de consommateurs à trouver d'autres moyens de satisfaire leurs besoins. Mais ses racines vont beaucoup plus loin, dans une prise de conscience des abus de la surconsommation et surtout de ses méfaits sur nos organismes et sur la planète. »*¹⁵

Pour Robin Murray, l'essor des initiatives citoyennes date de mai 1968 et subit une accélération ces dernières années avec un aspect nouveau : la reprise en main par des habitants de politiques publiques jugées inefficaces ou non durables :

*« Nés sur les brûlis de Mai 68, les essais de prise en charge par des groupes de citoyens de fonctions jusque-là dévolues à l'État se sont multipliés ces dernières années. Les exemples foisonnent : là où le ministère de l'agriculture organisait la production, le contrôle qualité et la distribution, les AMAP¹⁶ cherchent le circuit court du paysan aux consommateurs. Il en va de même pour le ministère du budget vis-à-vis des SEL¹⁷. Les innombrables associations humanitaires d'aide aux nécessiteux font le travail naguère dévolu au ministère des affaires sociales ; les associations de lutte contre l'illettrisme ou de soutien scolaire celui du ministère de l'Education Nationale ; les fêtes des voisins ou les flashmobs n'attendent pas que le ministère de la culture organise les choses ; le covoiturage s'organise sans l'appui du ministère des transports ; le crowdfunding se substitue à l'action du ministère du développement industriel... Les exemples pourraient ainsi être multipliés. Même dans les domaines les plus régaliens, les plus consubstantiels à l'action de l'État, les citoyens s'auto-organisent. »*¹⁸

14 Robin Murray, Julie Caulier-Grice, Geoff Mulgan, *The Open Book of Social Innovation*, Nesta / Young Foundation, 2010

15 cf. Article de Pierre-Henri Allain, *« le non marchand des possibles »*, paru dans Libération du 27/12/2015 :

http://www.liberation.fr/planete/2015/12/27/le-non-marchand-des-possibles_1423142 (consulté le 20/09/2016)

16 AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

17 SEL : Système d'Echanges Local

18 Robin Murray, Julie Caulier-Grice et Geoff Mulgan, *The Open Book of Social Innovation*, Nesta / Young Foundation, 2010

Un autre moteur de l'initiative réside dans la déception du politique : l'initiative citoyenne peut alors émerger pour faire (re)vivre la démocratie.

Le chercheur Clément Mabi, dans le rapport du Think tank *Renaissance numérique*, dresse ce constat :

« Nos démocraties se retrouvent aujourd'hui dans une situation paradoxale : le niveau de défiance des citoyens grandit comme l'attestent les niveaux records d'abstention atteints lors des dernières élections. Dans le même temps, ce rejet des institutions cohabite avec une exigence toujours plus forte de démocratie. Les initiatives citoyennes se multiplient à travers l'Europe (Podemos en Espagne, Syriza en Grèce) ou en France, à l'exemple du village de Saillans qui a entièrement repensé sa gouvernance grâce à l'implication de citoyens profanes. »¹⁹ Selon lui, les initiatives citoyennes se développent dans un contexte de quintuple crise de notre système politique : « crise de la participation symbolisée par la montée de l'abstention ; [crise] de la représentation rendue visible par la montée des extrêmes ; [crise] de la légitimité des mandataires qui se voient constamment remise en cause ; [crise] des institutions devenues illisibles et [crise] du résultat, dans la mesure où les citoyens considéreraient de moins en moins la politique comme un levier de transformation de nos sociétés »²⁰.

Selon un sondage de mars 2016 (Sondage réalisé par Harris Interactive pour le mouvement citoyen « Le Réveil de la France »)²¹, deux Français sur trois considèrent que les politiques sont « incapables d'apporter des solutions efficaces » et pour y remédier plus de huit sondés sur dix se disent en outre favorables à une démocratie « collaborative ».

19 C. Mabi, « Démocratie : mise à jour - 13 propositions pour une version améliorée de l'État, sa posture et son équilibre démocratique » – Rapport de Renaissance numérique, Avril 2016, http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/LB_DEMOCRATIE_MAJ.pdf (consulté le 15 septembre 2016)

20 Ibid.

21 Ibid.

FOCUS SUR... des initiatives qui répondent aux enjeux des politiques publiques de transition**☞ Se saisir du changement climatique pour construire un projet de territoire avec les habitants : l'exemple d'ECOLOCAL**

L'association d'habitants ECOLOCAL s'est créée à Narbonne, territoire en prise à des transitions multiples entre risques inondations, submersions marines et très paradoxalement des sécheresses tout aussi sévères qu'inattendues, ainsi que des grands projets comme la ligne à grande vitesse Montpellier-Barcelone ou les parcs éoliens. ECOLOCAL a décidé de s'emparer de ces questions à partir de la problématique suivante : « et si le changement climatique était l'opportunité de repenser nos lieux de vie ensemble ? ». L'objectif visé est l'écriture de nouveaux récits du territoire et de la ville, par les habitants eux-mêmes. Cela pourrait se traduire par un SCOT-CH, c'est-à-dire le « schéma de cohérence territorial dit création des habitants » qui pourra alimenter le SCoT institutionnel.

En savoir plus : <http://www.narbona.org/>

☞ Reconquérir le foncier pour une agriculture respectueuse de l'environnement : Terres de Liens

Accès au foncier agricole pour les petites exploitations, promotion de l'agriculture biologique : l'action de Terres de Liens se situe clairement dans les politiques publiques de l'État et des collectivités. L'association a trois moyens d'action et intervient dans toute la France - une foncière dans laquelle les citoyens peuvent épargner, la fondation ouverte aux dons, et l'association – ce qui lui permet de racheter des fermes pour permettre l'installation d'agriculteurs, en maintenant ainsi l'activité agricole là où elle est menacée.

En savoir plus : <https://www.terredeliens.org/>

☞ La pension de famille Les Thermopyles

La prise en charge de la construction d'une pension de famille par une association de citoyens d'un quartier de Paris crée des difficultés de compréhension et de dialogue avec les institutions (notamment l'OPAC). Le projet développé a plusieurs aspects « décalés » : travail avec un café associatif, bénévolat des habitants du quartier qui le souhaitent, activités associatives ouvertes aux pensionnaires...

En savoir plus : <http://maisondesthermopyles.fr/>

Les initiatives citoyennes : des individus engagés ; un processus d'empowerment en plusieurs étapes

Répondre à un besoin ou à un manque de la société « en faisant », c'est ce qui semble constituer le moteur des initiatives citoyennes. Mais au-delà de l'action même, l'initiative citoyenne apporte aussi au citoyen en tant qu'individu.

Porteuses de sens et de transformation positive, les initiatives citoyennes sont portées par des individus très impliqués, militants, bénévoles, éducateurs, animateurs ... qui cherchent un nouveau sens à leur action et souhaitent contribuer personnellement, par leur implication, à un projet collectif de transformation. Dans la majorité des initiatives rencontrées, équivalence des acteurs et points de vue, écoute et bienveillance, intelligence collective et travail collaboratif fondent les règles du jeu collectif : chaque personne est considérée avec respect, pour ce qu'elle est et pour ce qu'elle fait. Cette expérience collective implique souvent un parcours préalable de transformation personnelle, un travail sur soi, et dans tous les cas, un fort engagement personnel, voire intime, de chacun : « *Sois le changement que tu veux voir dans le monde* » est l'un des principes de Gandhi le plus cité et appliqué par les porteurs d'initiatives citoyennes.

Du citoyen « consommateur » au citoyen « faiseur »

Pour Robin Murray, les habitants ne se contentent plus d'attendre de l'Etat qu'il fasse tout : ils s'auto-organisent pour pallier les manques des politiques publiques ou accélérer leur évolution.

« **Ce phénomène est nouveau.** Il correspond à des sociétés dans lesquelles le niveau d'instruction est élevé, et où les individus ne souhaitent plus subir mais prétendent, à leur niveau et avec leurs proches, bâtir leur propre destin. Il est puissamment appuyé, dans son passage à la réalisation concrète, par les moyens nouveaux de communication (internet, mails, réseaux sociaux, smartphones, etc.) »²²

Le Mouvement *Do it yourself* avec l'explosion du nombre de tiers lieux (« fablabs », « repair café », ateliers de coworking ou autres) en est une illustration.

Cela témoigne du passage de l'État providence à « l'âge du faire citoyen » selon la formule d'Alexandre Jardin, créateur du mouvement Bleu Blanc Zèbre. La charte du mouvement interpelle notamment les politiques en revendiquant le pouvoir d'agir citoyen : « **Laissez-nous faire, nous les Faiseurs, celles et ceux qui agissent au quotidien pour trouver des solutions performantes aux maux qui rongent notre société.** »²³ De même, la co-fondatrice des Incroyables Comestibles décrit les principes de son mouvement avec les expressions suivantes : « *de l'action, pas des discours* », « *nous ne sommes pas des victimes* » et « *ne pas se refiler la patate chaude* »²⁴.

22 R. Murray, J. Caulier-Grice, G. Mulgan, *The Open Book of Social Innovation*, Nesta / Young Foundation (2010)

23 cf. <http://www.bleublanczebre.fr/bbz-c-est-quoi/l-appel-des-zebres> (consulté en mars 2017)

24 Pam Warhurst, *Les Incroyables Comestibles*, Mai 2015, co-édition Actes Sud – Colibris.

L'association RDD a pour objet la dynamisation du quartier du Crêt de Roch à Saint-Étienne via l'accompagnement de projet solidaires, artistiques, etc. Espace de co-working, garage à vélo partagé, installation d'activités : l'action de RDD revitalise les rez-de-chaussées du quartier.

En savoir plus : <http://www.ruesdudeveloppementdurable.fr/>

Le pouvoir d'agir, un processus

Les initiatives citoyennes font écho à une expérience vécue par les individus qui les conduisent et les mettent en œuvre. Le résultat de l'initiative n'est alors que la partie visible d'un processus d'émancipation des individus, de questionnement individuel et de dynamique collective.

Ce processus a été décrit par un travail de recherche mené par l'association Anciela²⁷, qui définit différentes « trajectoires d'engagement citoyen ». Que ce soit pour porter un projet propre, décliner dans la vie citoyenne des compétences professionnelles, agir dans le sens de ses convictions, chaque participant à une initiative citoyenne inscrit son action dans son histoire personnelle.

Le travail d'Anciela permet aussi de distinguer deux étapes dans l'engagement citoyen :

- les déclics ou les ruptures de vie qui amorcent l'engagement (tel un ciné-débat qui donne envie d'agir) ;
- l'intégration d'un groupe (qui permet d'agir).

EXEMPLES AVEC...

Les Incroyables Comestibles, une aventure humaine avant tout

Si le mouvement des Incroyables Comestibles est connu pour proposer des bacs à jardiner et de la nourriture à partager, sa naissance dans la ville de Todmorden est issu d'un processus qui n'est pas – au départ – axé sur l'agriculture urbaine. Pam Warhurst – co-fondatrice du mouvement – explique en effet que, dans un contexte de crise industrielle, sa volonté était de retisser du lien social et de la solidarité, l'alimentation étant utilisée comme un « langage commun ».

En savoir plus : <http://lesincroyablescomestibles.fr/causes/livres/>

La SCOP Les Amanins : tout un parcours de formation à la transition

Les Amanins est un centre agroécologique qui regroupe une ferme, un centre d'accueil éco-construit et une école primaire, créé par Pierre Rahbi et Michel Valentin. Plusieurs stages d'accompagnement des transitions individuelles vers la transition collective sont proposés : « Ecole de la nature et des savoirs – stage piloter sa transition », « Atelier école du colibri et pédagogie de la coopération », etc.

En savoir plus : <http://www.lesamanins.com/>

26 cf. <http://www.bastamag.net/Produits-bios-librairie-brasserie-theatre-ebullition-d-alternatives-en-milieu>

27 cf. Article « *L'engagement des citoyens en faveur de la transition écologique et citoyenne et des alternatives sociales* », Anciela, 2014 : <http://www.millenaire3.com/ressources/l-engagement-des-citoyens-en-faveur-de-la-transition-ecologique-et-citoyenne-et-des-alternatives-sociales> (consulté en juin 2017)

L'action collective, l'ancrage territorial et la mutualisation comme points communs

Ancrées au territoire (quartier, hameau, village ...), les initiatives citoyennes mobilisent l'expertise d'usage des habitants, et répondent ainsi à des enjeux qui sont bien identifiés par les personnes qui s'intéressent à la vie de leur quartier ou territoire : enjeux d'animation, de développement du lien social, de promotion de la capacité des habitants à s'impliquer. Elles revendiquent une vision positive de la participation des habitants et défendent l'intérêt du renforcement du pouvoir d'agir citoyen.

Ce qui les caractérise, *« c'est leur dimension collective, et une organisation portée par des habitants, avec ou pour d'autres habitants »* :

- *Organisation d'actions conviviales, permettant la rencontre et l'échange dans les quartiers : carnaval, repas des voisins, apéritifs de bas d'immeuble, ateliers manuels, fêtes d'îlot, animation de jardins partagés, groupes d'échanges de savoirs ... sont les actions les plus fréquemment soutenues ;*
- *Réponse à des besoins considérés comme insuffisamment pris en compte par ailleurs : gardes d'enfants, covoiturage, épicerie sociale ... ;*
- *Interpellation des responsables politiques ou des professionnels pour faire entendre une parole citoyenne, faire remonter des mécontentements ou des propositions ... »²⁸*

Ces initiatives réhabilitent l'habitant en tant qu'acteur et auteur d'un nouveau service ; ce dernier n'est plus considéré comme un simple usager, bénéficiaire ou client-consommateur d'un bien ou service mais comme co-créditeur de celui-ci : elles partent de l'habitant-expert d'usage, le place au centre de l'action et le mettent en mouvement en activant son pouvoir d'agir. C'est bien l'action qui est au cœur de fonctionnement collectif de l'initiative.

Basées et fécondées par l'intelligence collective, la coopération entre habitants, la mutualisation des savoirs et savoirs faire de chacun, elles se nourrissent de l'énergie et de l'inventivité des citoyens.

28 « Le soutien aux initiatives d'habitants- Etat des lieux et perspectives » - Actes de la Rencontre du 1^{er} juillet 2014 organisée par l'APRAS à Rennes

FOCUS SUR... initiatives citoyennes et intelligence collective pour agir

Anciela donne des formations sur les outils pour les porteurs d'initiatives citoyennes, comme « Remue-méninges et imagination d'idées » ou encore « Animer les débats, les réunions et les dispositifs participatifs ».

Les Dialogues en humanité témoignent également d'un esprit d'échange et de partage : « Dans un cercle, sur un thème, chacun ôte sa "casquette", écoute, parle vrai, témoigne et propose, dans le respect mutuel et l'ouverture. »

La **Fabrik à Déclik**, événement qui vise à donner des perspectives d'actions aux jeunes, utilise aussi fortement les outils de l'intelligence collective : ateliers d'inspiration et d'introspection, méthode SPIRAL, etc. En savoir plus : fabrikadeclik.fr

Dans le **supermarché coopératif La cagette**, chaque coopérateur s'engage à participer au fonctionnement du magasin, à hauteur de 3 heures par mois, ce qui lui donne accès aux produits du magasin et au droit de vote (une personne = une voix) à l'AG de la coopérative de consommation. En savoir plus : <http://lacagette-coop.fr/>

L'habitat partagé **Habiterre** a choisi une gouvernance participative. La création de la SCI a été complétée par une « charte coopérative » qui promeut notamment le principe « une personne = une voix ».

Une montée en compétence dans l'empowerment

Au-delà d'une trajectoire personnelle qui trouve à s'incarner dans une action collective, c'est aussi une prise de confiance et une montée en compétence qu'acquièrent les participants à une initiative citoyenne.

L'initiative citoyenne, comme la capacité d'agir individuelle, constituent en effet un processus d'apprentissage en plusieurs étapes touchant à différentes dimensions. Selon l'étude réalisée par Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener²⁹, ce processus peut être modélisé comme suit :

- Tout d'abord le développement de « *compétences et des savoir-être individuels (...)* : la prise de parole en public, l'argumentation et les capacités d'organisation et de gestion du temps ».
- Ces premières compétences permettent au citoyen de prendre confiance en lui, et de développer ensuite « *la capacité (...) à « agir sur » ou « agir avec » et in fine à s'inscrire dans une démarche collective. (...) Les citoyens apprennent de manière progressive à s'organiser entre eux (...).* » ce qui leur permet de dialoguer avec les institutions.
- « *La dernière dimension du pouvoir d'agir citoyen est politique. Elle renvoie à la capacité des individus et des groupes à penser et à mener des actions destinées à changer la société.* »

29 BACQUE Marie-Hélène et BIEWENER Carole, L'empowerment. Une pratique émancipatrice, Paris, La Découverte, 2013, pp.21-31

Partie 1 : Etat des lieux des initiatives citoyennes : une transition sociétale en actions

On peut alors considérer l'initiative citoyenne comme un processus d'empowerment au sens de William Ninacs, « *L'empowerment, c'est un processus par lequel les individus et les collectivités acquièrent la capacité d'exercer un pouvoir (en tant que capacité d'agir) ; la capacité d'agir ne peut pas être reçue ou donnée : elle s'acquiert et se développe progressivement* »³⁰

Pour une vision synthétique, le processus de création d'une initiative citoyenne peut se schématiser comme ci-dessous.

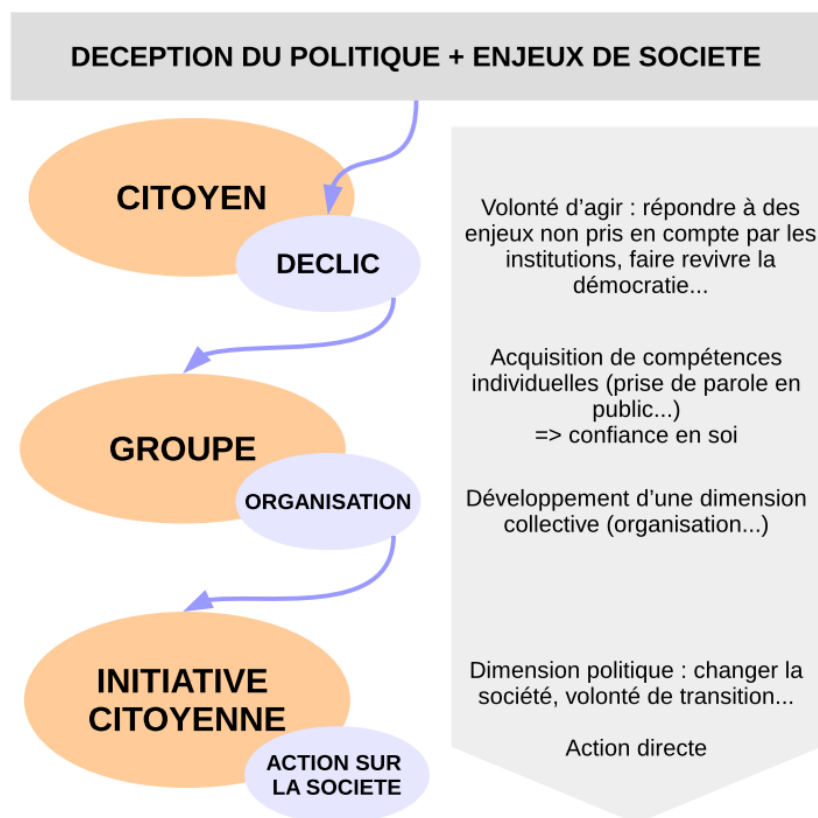


Schéma de synthèse – conception : Cerema

Au-delà des raisons de l'émergence des initiatives, analysons à présent un peu plus leur fonctionnement.

30 cf. Présentation de William A. Bill Ninacs, « *L'empowerment comme approche stratégique de la mobilisation des communautés* », Coopérative La clé- Novembre 2010 http://www.upp-acepp.com/wp-content/uploads/2015/09/Pouvoir-dagir_williamninacs_23-11-10.pdf (consulté en mars 2017)

Initiatives citoyennes de transition - périmètre d'intervention : une renaissance de l'action collective autour de nouveaux « communs » ?

Initiatives citoyennes : une forme intense de participation ?

La participation citoyenne recouvre un large panel de pratiques. On peut par exemple distinguer :

- Les processus descendants d'information et de sensibilisation ;
- Les processus de consultation et de concertation en réaction à un projet spécifique ;
- Les démarches ascendantes laissant une marge de proposition et d'action aux citoyens.

Les initiatives citoyennes sont-elles alors une forme de participation ? Si oui, de quelle nature ? Pour mesurer l'intensité de la participation, inspirons-nous du travail de Sherry Arnstein³¹, qui classe l'intensité de la participation aux affaires publiques selon le degré d'influence sur la prise de décision.

<i>Contrôle citoyen</i> : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.	Pouvoir effectif des citoyens
<i>Délégation de pouvoir</i> : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.	
<i>Partenariat</i> : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens	
<i>Conciliation</i> : quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.	Coopération symbolique
<i>Consultation</i> : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.	
<i>Information</i> : les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.	Non-participation
<i>Thérapie</i> : traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux	
<i>Manipulation</i> : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.	

Traduction de la classification de Sherry Arnstein, issue de l'article Wikipedia sur la participation : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Participation_\(politique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Participation_(politique)) (consulté le 16 octobre 2018)

31 Sherry R. Arnstein, A Ladder of Citizen Participation, Journal of the American Institute of Planners, vol. 35, no 4, juillet 1969, p. 216-224

Si l'on place les initiatives citoyennes dans cette classification, **elles constituent alors l'une des formes les plus poussées de la participation**. En effet, les initiatives citoyennes se situent dans les trois derniers niveaux correspondant au pouvoir effectif des citoyens : ceux-ci disposent alors d'un certain degré de contrôle et de pouvoir leur permettant de piloter et d'avoir la charge totale d'un programme, d'un projet ou d'une organisation.

L'explicitation de ces trois derniers niveaux par Jacques Donzelot et Renaud Epstein permet d'apporter une première analyse du rôle possible des initiatives citoyennes en tant que forme très poussée de participation :

- *« Partenariat : Redistribution du pouvoir par une formule de négociation entre les citoyens et ceux qui le détiennent. Ces partenariats se concrétisent dans la formation de comités associant ces parties, qui deviennent responsables des décisions et de la planification des opérations.*
- *Délégation de pouvoir : Les citoyens occupent une position majoritaire (ou dispose d'un droit de veto) qui leur confère l'autorité réelle sur le plan de la décision, ainsi que la responsabilité de rendre compte publiquement de tout ce qui concerne le programme.*
- *Contrôle citoyen : Les tâches de conception, de planification et de direction du programme relèvent directement des citoyens, sans intermédiaire entre eux et les bailleurs de fonds du programme »³²*

Initiatives citoyennes et biens communs

Les initiatives citoyennes telles que traitées dans cette étude contribuent toutes à **améliorer la vie quotidienne et le bien être individuel et collectif** des habitants en répondant à des besoins sociaux non ou mal satisfaits : accès adapté à des modes de garde correspondants à des besoins spécifiques, réparation ou recyclage, partage de biens ou services, amélioration du cadre de vie, accès à une alimentation locale et de qualité ...

Leur point commun est la **place centrale donnée aux habitants**, acteurs et créateurs de l'initiative et leur capacité à re-définir, inventer et promouvoir de nouveaux « biens communs ».

Portées par des individus ou des collectifs, les initiatives citoyennes démarrent souvent aux limites des interventions de la puissance publique ou de l'économie de marché : elles sont à la frontière entre services publics et services marchands et s'inscrivent majoritairement dans la **promotion d'autres modes de développement** plus solidaires et durables.

32 Jacques Donzelot et Renaud Epstein - Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine, Revue Esprit n°326, 2006-pp.5-34

« Restos anti gaspillage, garages collaboratifs, boutiques sans argent ... » : pour le journaliste Pierre-Henri Allain, « des alternatives innovantes et solidaires émergent en réaction à la crise et à la société de surconsommation »³³

On peut alors dire que les initiatives citoyennes promeuvent l'émergence d'un nouveau modèle de société basé sur la défense des « biens communs ». « Les biens communs sont des biens (au sens large : matériels, immatériels, services) qui mobilisent une **action collective** dans un **objectif d'intérêt commun**, souvent associé à la soutenabilité (au sens large : respect des limites écologiques et justice sociale). Ils incorporent pour la plupart l'idée d'une construction simultanée d'un bien et d'une **communauté**. Leur mode de production et/ou de gestion (par l'action collective) les distingue des biens privés (produits par des individus pour eux-mêmes ou pour le marché) et des biens publics (produits et/ou gérés par les pouvoirs publics). »³⁴

Ainsi définies, les initiatives citoyennes sont à la fois des formes d'innovation sociale et territoriale, des processus poussés de participation citoyenne et des projets concourant à la défense de biens communs. Mais si l'émergence d'une initiative semble répondre à de grands enjeux de société, chaque individu qui la compose a ses propres raisons d'agir et en retire différents bénéfices personnels.

33 Article de Pierre Henri Allain, « le non marchand des possibles » paru dans Libération du 27/12/2015 : http://www.liberation.fr/planete/2015/12/27/le-non-marchand-des-possibles_1423142

34 Christophe Sempels, Thanh Nghiem, « Rapport final Movilab, incubateur de modes de vie durables in vivo », Septembre 2014, <http://programme-movida.fr/les-projets-de-recherche/item/79-movilab>

Partie 2

Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?



Un terrain d'expérimentation protéiforme de solutions innovantes, inventives et diversifiées

Nous avons pu voir précédemment que le terme d'initiative citoyenne regroupait des démarches avec un certain nombre de points communs (pouvoir d'agir, innovation, défense des biens communs, etc.), mais qu'elles revêtent également des formes variées, et concernent des secteurs d'intervention très divers : consommation responsable, économie circulaire, agriculture péri-urbaine, habitat participatif, monnaies locales, médias participatifs, plates-formes collaboratives, tiers-lieux de créativité...

Cette diversité est d'ailleurs une de leurs caractéristiques principales. Nous allons tenter d'en rendre compte dans cette partie en dressant un premier panorama des types d'initiatives.

Modernisation, adaptation, innovation : transversalité des objectifs et diversité d'action

Les initiatives citoyennes proposent souvent de **réinventer des services existants** en les transformant ou les adaptant et constituent ainsi des alternatives en proposant une offre « sur mesure » qui répond à une problématique particulière peu ou mal traitée. Par exemple, les écoles buissonnières développent des pédagogies actives et innovantes, les épiceries solidaires ou supermarchés collaboratifs promeuvent d'autres formes de consommation, etc.

Elles peuvent parfois être **en avance sur les institutions ou le marché** en proposant des innovations sociales ou territoriales et en explorant de nouvelles voies conciliant logique sociale et protection de l'environnement.

Toutes montrent que l'on peut faire autrement, plus efficacement et souvent à moindre coût. C'est notamment le cas des Repair Café, des Incroyables comestibles, des éco-villages, des monnaies locales, etc.

Parmi les actions rencontrées dans le cadre de Déglic, la plupart visent une diversité d'objectifs dans une approche systémique de la personne ou du projet :

- créer du lien social, agir directement sur l'espace public : jardins partagés, Rues du Développement Durable...
- habiter autrement, agir sur le marché de l'immobilier pour plus de partage et de solidarité : habitat coopératif, hébergement partagé, modulable...
- consommer autrement, développer des échanges plus solidaires, plus éco-responsables, plus éthiques, proposer un système alternatif en parallèle : SEL, monnaies locales, SuperCagette, ressourceries – recycleries...

Pour en savoir plus, voir la carte des initiatives analysées en annexe.

Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

Des formes juridiques et des statuts évolutifs et variés : de nouveaux modèles à inventer pour plus de souplesse et de sécurité

Les initiatives citoyennes innovent aussi dans la forme choisie pour développer le projet : coopérative d'activité, Société Coopérative de Production (SCoP), Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), auto-entrepreneuriat, association, collectif informel, *etc.* et constituent désormais un laboratoire de nouvelles formes d'organisation, voire de nouvelles formes de travail.

L'important, pour les porteurs, est de conserver une structure souple, adaptable au contexte et à l'environnement ; il n'est d'ailleurs pas rare que l'initiative, en se développant, multiplie les statuts (association et SCOP par exemple) ou se transforme au fur et à mesure du développement du projet (association puis auto-entrepreneuriat puis SCOP).

EXEMPLES AVEC... des initiatives aux multiples statuts

- Association et SCOP les Amanins : <http://www.lesamanins.com/>
- Association la Ressourcerie verte et coopérative Nouvelle R pour la recyclerie : <http://www.recyclerie-nouvelle-r.fr/> et <http://laressourcerieverte.com>
- Association la Cagette : supermarché coopératif, groupement d'achats et coopérative de consommation <http://lacagette-coop.fr/>
- Sur l'ex-région Midi-Pyrénées, l'association « Covoiturons sur le pouce » créée en 2010 vise à promouvoir un réseau d'autostops organisé sur 10 collectivités du Nord Toulousain. Elle a lancé en 2012 la SCIC Rezopouce pour dupliquer et accompagner le développement de cette initiative à l'échelle nationale : <http://rezopouce.fr/>
- Terres de Liens, un mouvement avec 3 statuts : une association pour le collectif, une fondation reconnue d'utilité publique et habilitée à recevoir legs et donations de fermes, et une foncière, pour un investissement solidaire ouvert aux citoyens : <https://terredeliens.org/>

Les porteurs d'initiative citoyenne revêtent eux aussi un profil varié : salarié, demandeur d'emploi, bénéficiaire de minima sociaux, *etc.* Ce ne sont plus les mêmes personnes « habituées de la participation », connues de l'institution et cela déstabilise celle-ci qui peine parfois à les reconnaître comme légitimes ou représentatives des « vrais citoyens ».

Selon Akim Oural, ce profil atypique des porteurs de projets d'innovation territoriale – entrepreneurs sociaux ou simples citoyens – peut également être un frein au développement de l'initiative et à son soutien par l'administration : « *il existe aujourd'hui peu de dispositifs adaptés* » pour ces innovateurs, « *qui suscitent davantage la défiance des financeurs* »³⁵.

Basées sur une organisation sociocratique ou horizontale, les initiatives citoyennes cherchent à contourner des cadres trop contraignants et à inventer des formats nouveaux. Selon l'Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale (APRAS) de Rennes, « *la structuration en collectif correspond souvent à une volonté de souplesse qui s'opposerait au cadre associatif contraignant. Il correspond également à une volonté de tester des modes de gouvernance d'apparence plus collectifs que l'association, dont le modèle président-trésorier-secrétaire renvoie à une vision perçue comme très hiérarchique* »³⁶.

35 Akim Oural, Rapport « *L'innovation au pouvoir ! Pour une action publique réinventée au service des territoires* », Avril 2015

36 « *Le soutien aux initiatives d'habitants- Etat des lieux et perspectives* » – Actes de la Rencontre du 1^{er} juillet 2014 organisée par l'APRAS à Rennes

Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

Des financements plus participatifs et plus diversifiés pour plus d'autonomie

Afin de conserver leur indépendance et leur autonomie par rapport aux institutions ou aux entreprises, les initiatives citoyennes cherchent à multiplier et à diversifier leurs sources de financement : vente de prestations, adhésions, participation libre et consentie, financement participatif, etc.

Recherchant un modèle autonome, les initiatives représentent un modèle hybride, ni privé ni public, et souffrent d'**une certaine fragilité structurelle**.

Ainsi, comme exprimé par les porteurs d'initiatives réunis en atelier collaboratif en juin 2016, **de nouveaux modèles juridiques et économiques d'organisation et de fonctionnement qui « protègent et sécurisent le porteur d'initiative », parfois en situation de grande précarité, restent à inventer.**

FOCUS SUR... des modalités de financement variées

L'association **Anciela** finance son action d'accompagnement de porteurs d'initiatives citoyennes en donnant des formations autour du pouvoir d'agir. Le guide « Agir à Lyon » a été financé grâce à un financement participatif.

Le modèle économique de **Locaux Motiv** (tiers-lieu et espace de co-working à Lyon) est basé sur une adhésion à l'année, et chacun paie en fonction de son utilisation et sa consommation, par exemple :

- les résidents paient 200€ HT/mois pour un poste de travail et l'accès aux espaces communs ;
- pour les usagers plus ponctuels : la location de la grande salle est à 60 € HT la journée.

Ce modèle économique a été stabilisé avec deux exercices comptables : le principe a toujours été "la mutualisation doit s'autofinancer" pour dégager des moyens pour s'investir dans le quartier.

L'association **Marmite urbaine** (traiteur bio et local) utilise 10 % de son chiffre d'affaires pour réinvestir dans une action solidaire (fourniture de repas à bas prix pour les personnes âgées). Cette dimension solidaire est aussi financée via des subventions contrat de ville, le prêt d'une cuisine par un centre social, et le recours à des bénévoles.

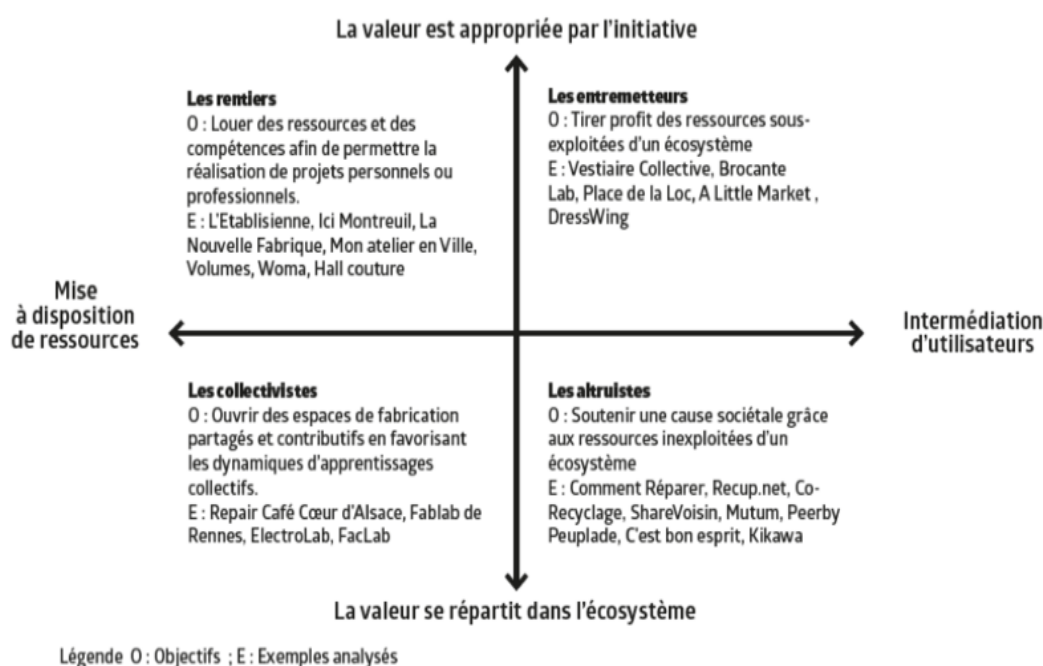
L'habitat coopératif **Habiterre** a opté pour un financement innovant à travers les réseaux impliqués dans la NEF (coopérative de finances solidaires). Le projet a donc été en partie financé par la NEF mais aussi par la SEFEA (société européenne de finance éthique et alternative) qui regroupe plusieurs banques éthiques et par l'épargne de la société de proximité (société civile). Plusieurs postes de dépenses ont été mutualisés en ce qui concerne notamment la maison commune, l'entretien du terrain, la chaufferie, les panneaux solaires, le potager, les espaces de stationnement, l'atelier de bricolage, etc. Le financement de la « maison commune » (lieu d'échange, de représentation, de convivialité), s'est fait via un appel à des épargnants solidaires.

Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

Les initiatives citoyennes, un Tiers objet hors les cases des typologies usuelles

Au regard de la diversité des modalités d'organisation et de financement des initiatives citoyennes, réaliser une typologie de celles-ci est un exercice complexe, car plusieurs modèles sont mobilisés et parfois conjugués. Plusieurs travaux scientifiques récents sur l'économie collaborative pourraient inspirer des pistes de cartographie ou d'analyse des initiatives citoyennes.

Sur la modélisation économique des initiatives, un classement au regard du partage de la valeur est proposé par Aurélien Acquier pour plusieurs initiatives d'économie collaborative analysées³⁷ :



L'économie collaborative : quatre types de modèles économiques (Acquier et al. 2016)

37 Demailly, Carbone, Acquier et al. « L'économie collaborative, réservoir d'innovations pour le développement durable ». Synthèse courte du projet PICO. PICO Working Paper, Paris, France, 2016, 8 p.

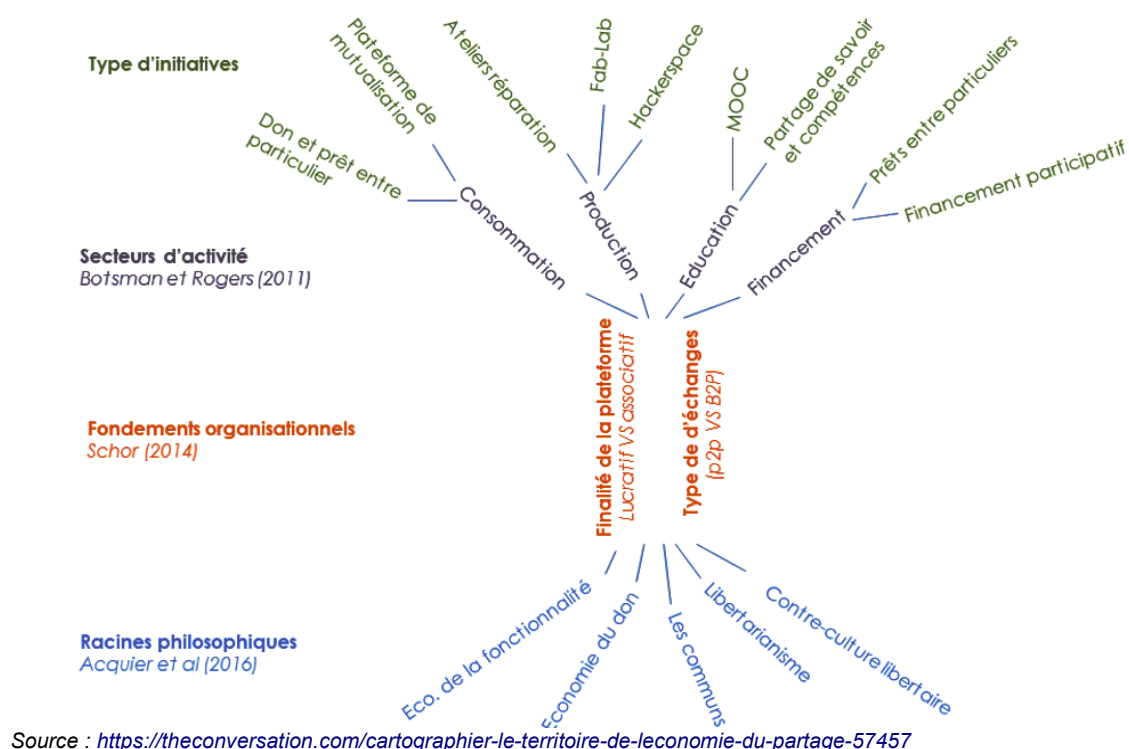
Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

Vincent Pasquier et Thibault Daudigeos vont plus loin en proposant une cartographie des initiatives de l'économie collaborative ou économie du partage, selon trois dimensions de cette « nouvelle terra economica » : « Derrière le singulier de l'économie du partage se cache une grande pluralité d'initiatives qui se différencient à la fois par leur racine philosophique, par leurs modalités d'organisation ou encore par leur secteur d'activité »³⁸ :

- au niveau des valeurs et « racines philosophiques » mobilisées, sont distinguées : l'économie de la fonctionnalité, l'économie du don, les communs, le libertarianisme, ou la contre-culture libertaire, dont il détaille les références et systèmes de pensée ;
- au niveau des fondements organisationnels des échanges et de leur finalité : sont distingués les « business collaboratifs » à but lucratif et les organisations du partage à but non lucratif, ainsi que des échanges réalisés de pair à pair « peer to peer » (type Blablacar ou Airbnb) ou « business to peer » où biens et services partagés sont mutualisés par une plateforme (type Vélo'v ou Cité lib).
- au niveau des champs « d'activité économique », quatre secteurs sont proposés pour les pratiques collaboratives : la consommation, la production, l'éducation et le financement

Cartographie des initiatives de l'économie collaborative

Vincent PASQUIER et Thibault DAUDIGEOS



38 Vincent Pasquier et Thibault Daudigeos, Cartographier le territoire de l'économie du partage, article paru dans The Conversation du 18 avril 2016 : <https://theconversation.com/cartographier-le-territoire-de-leconomie-du-partage-57457>

Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

Cependant, dans le cas des initiatives citoyennes, le classement en typologie reste un exercice délicat et sur le fond peu souhaitable. Réducteur et simpliste, il ne permet pas de rendre compte de la richesse et du caractère protéiforme de ces aventures avant tout humaines.

Ainsi, V. Pasquier et Th. Daubigeos concluent : *« Comme pour les chasseurs, il y avait désormais la "bonne" et la "mauvaise" économie collaborative. D'un côté, les initiatives progressistes, écolos, citoyennes et participatives. De l'autre, des firmes néo-libérales 2.0 débridées, pour lesquelles l'économie du partage n'était jamais qu'une nouvelle opportunité de business. D'un côté, le sympathique Wikimedia. De l'autre, le grand méchant Uber. Mais à l'évidence, cette cartographie bipolaire et simpliste ne saurait faire honneur à la diversité des territoires de l'économie du partage. Si des lignes de fractures traversent effectivement le paysage de l'économie collaborative, elles sont plus nombreuses, plus complexes et souvent plus subtiles »*³⁹.

Chaque initiative citoyenne a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, mais toutes favorisent la créativité, l'initiative et le partage et fonctionnent selon des principes d'ouverture, d'horizontalité, de viabilité, de convivialité et d'accessibilité. De ce point de vue, elles se rapprochent des tiers-lieux, et peuvent donc constituer des tiers-objets.

En effet, mot chapeau pour rassembler sous une même et grande famille les espaces de coworking, les FabLab, les HackerSpace, les Repair'Café, les jardins partagés et autres habitats partagés ou entreprises ouvertes, *« le "Tiers Lieux" est devenu une marque collective d'un écosystème global ayant son propre langage pour ne plus être focalisé sur des lieux et des services d'infrastructure, mais vers l'émergence de projets collectifs permettant de co-créer et conserver de la valeur sur les territoires. »*⁴⁰

Les initiatives citoyennes, porteuses d'une solution globale ?

Protéiformes, innovantes et hybrides, les initiatives, selon le colloque dédié au sujet organisé par l'APRAS de Rennes⁴¹, *« portent des promesses :*

- *d'innovation : elles peuvent enrichir l'action publique : covoiturage, fablab... ;*
- *de solidarité : elles participent à la construction ou reconstruction du lien social, là où celui-ci est atteint de multiples manières (précarité) ;*
- *de citoyenneté : en agissant ensemble, les citoyens deviennent davantage acteurs politiques (apprentissage, conscientisation). Et ce, même s'ils défendent au début des projets "particularistes". Les mobilisations citoyennes peuvent être vues comme des moments "d'apparition de la démocratie" (Bruno Latour) ;*
- *d'économie : en intégrant dans la conduite de l'action publique des propositions, idées, savoirs émanant des habitants/usagers, dans une logique "bottom up", on peut éviter du gaspillage, des erreurs, dans la conduite des projets, l'implantation d'équipements ou la conception de services ».*

³⁹ Ibid.

⁴⁰ *Manifeste des tiers lieux*, Collectif Movilab : http://movilab.org/index.php?title=Le_manifeste_des_Tiers_Lieux

⁴¹ « Le soutien aux initiatives d'habitants- Etat des lieux et perspectives » – Actes de la Rencontre du 1^{er} juillet 2014 organisée par l'APRAS à Rennes

Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

Porteuses de solutions d'avenir, les initiatives citoyennes portent aussi des promesses pour un développement plus durable. Issues d'une volonté citoyenne de mutation vers des modes de vie plus durables, elles sont des solutions alternatives en œuvre et des preuves concrètes qu'un mouvement de transition écologique, énergétique et sociétale est possible, à l'image du film *Demain*.

FOCUS SUR... le projet Vallées Habitées, ou la mise en système des initiatives

Les innovations techniques ou sociales, ainsi que les changements de postures permettent d'entrevoir les différentes transitions à l'œuvre, questionnant le *statut quo*. Tout l'enjeu est de faire système avec ces initiatives locales ou thématiques, pour proposer une alternative crédible et engager l'ensemble des acteurs dans le changement.

Pour cela, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de l'Eure et ses partenaires souhaitent donner le temps et les moyens nécessaires à l'expérimentation, en lançant un appel à projet auprès des initiatives de transition, appelées « pépites », qui fleurissent dans le département. L'objectif est de réinvestir les espaces délaissés – fonds de vallées, friches industrielles, espaces naturels – en encourageant une autre manière de penser le développement. Alimentation et énergie locales, démarches participatives, rôle novateur des acteurs privés, le projet « Vallées habitées » veut fédérer toutes ces « pépites » dans une dynamique territoriale.

En savoir plus : <https://caue27.fr/>

Les initiatives citoyennes couvrent en effet un large panel de sujets et d'enjeux et concourent ainsi aux stratégies nationales et internationales de transition vers un développement durable. Ainsi, certaines d'entre elles couvrent les grands axes de la Stratégie Nationale de Transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) et permettent de favoriser l'appropriation de la transition écologique et solidaire par tous. Par exemple :

- **Axe 1 : développer des territoires durables et résilients : *ECOLOGICAL, liste citoyenne à Saillans, La Ville à Vélo, La marmite***
- **Axe 2 : s'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone : *Terres de Liens, La Bricolerie, EnerCoop, Ressourcerie verte, coopérative Nouvelle R'***
- **Axe 3 : prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales *La marmite, Systèmes d'Echanges Locaux (SEL), chantiers participatifs***
- **Axe 4 : inventer de nouveaux modèles économiques et financiers : *Monnaies Locales, SEL, supermarchés coopératifs, Terre de liens***
- **Axe 5 : accompagner la mutation écologique des activités économiques : *Anciela, Ronalpia (incubateur social), ressourceries, recycleries, supermarchés coopératifs***
- **Axe 6 : orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique : *Anciela, Scop Les Amanins, Colibris, La marmite***
- **Axe 7 : éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable : *Les Colibris, Anciela, Scop Les Amanins, La marmite***
- **Axe 8 : mobiliser les acteurs à toutes les échelles : *Alternatiba, Bleu Blanc Zèbre***
- **Axe 9 : promouvoir le développement durable aux niveaux européen et international. *Alternatiba, Mouvement des Villes en transition, Incroyables comestibles***

Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030⁴², qui se décline en 17 Objectifs de Développement durable. Ces Objectifs étant « une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs et des citoyens des pays signataires », ils nécessitent la mobilisation de tous les acteurs. La contribution des initiatives citoyennes aux défis de l'Agenda 2030 et à la réalisation des 17 ODD⁴³ est à explorer dans la suite de cette étude, car celles-ci proposent une approche systémique de ces problèmes et une contribution transversale pour les résoudre.



Les 17 ODD (source : plaquette « Comprendre les objectifs de développement durable, Ministère de la Transition écologique et solidaire, juin 2018)

L'enjeu ne consiste-t-il pas à démontrer et accroître la capacité des porteurs d'initiative citoyenne à répondre à cet Agenda 2030, en favorisant notamment le décloisonnement entre acteurs et la formalisation de stratégies d'impact collectif, afin de réussir ensemble la transition écologique et solidaire ?

42 cf. <https://www.agenda-2030.fr>

43 cf. <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

Ce mouvement est déjà bien engagé.

Depuis le printemps 2017, plusieurs associations, collectifs ou mouvements citoyens s'emparent ainsi des ODD et proposent de renforcer le repérage, la mise en réseau, l'analyse et la valorisation des initiatives au regard des ODD, à l'instar de la plateforme « Les ODD et nous » développée par l'association 4D⁴⁴ ou « Faire ensemble 2030 » développée par la Fonda⁴⁵. De même, l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) a lancé fin 2017 un appel à projets à destination des acteurs de la société civile pour la concrétisation participative et inclusive des ODD : l'initiative « Objectif 2030 » vise « *à construire et renforcer un mouvement citoyen engagé qui traduise le Programme de développement durable à l'horizon 2030 en actions et solutions exemplaires et adaptées* ».

Ces initiatives réussiront-elles à faire système ? L'ambition d'une mise en réseau, d'une valorisation et interconnexion et d'un essaimage existe déjà et commence à se concrétiser, comme nous allons le détailler dans la partie suivante.

44 cf. <https://www.association4d.org/les-odd-et-nous/>

45 cf. <https://fonda.asso.fr/ressources/universite-faire-ensemble-2030>

Mise en réseau et convergence des actions citoyennes porteuses d'alternatives : un changement d'échelle en mouvements ?

Dans le Théma relatif aux initiatives citoyennes de transition écologique, L. Laigle et N. Racineux définissent l'essaimage comme un processus en plusieurs étapes qui nécessite une certaine maturité du projet : « *l'essaimage est un **processus de reconnaissance, de déploiement d'initiatives et/ou d'expérimentations, de transmission** qui vise le changement d'échelle territorial d'initiatives ayant atteint une certaine maturité, c'est-à-dire ayant fait leurs preuves, apporté des réponses nouvelles, complémentaires, porteuses de transition* »⁴⁶.

Ainsi, plusieurs mouvements travaillent actuellement à faire converger ces initiatives, les rendre visibles et montrer leur portée aux yeux du public. Ces **mutualisation et valorisation des alternatives citoyennes** s'organisent sous plusieurs formes.

Le **recensement et la mise à disposition d'informations** sur les initiatives citoyennes est assez répandu. Le numérique accélère cette diffusion, et l'on recense plus d'une cinquantaine de bases de données sur les initiatives citoyennes et innovations sociales⁴⁷. Parmi elles, on peut citer (données juin 2017) :

- **le site Effinews**, métamoteur de recherche, qui « apporte les nouvelles fraîches des acteurs du changement pour découvrir notre futur dès à présent ». Soutenu par le Ministère de la transition écologique et solidaire et animé par Efficyle, ce site propose une revue du web et des newsletters thématiques hebdomadaires dressant un panorama des initiatives, actualités et agendas sur divers thèmes : bâtiment, mobilités, énergie, déchets, décision... Près de 4000 articles et 4300 vidéos sur des innovations durables sont présentés. Chaque année, un recueil de « 365 initiatives pour changer le monde » est publié avec l'appui du Ministère depuis 2012.
- **Reporters d'espoirs** recense les initiatives mises en œuvre sur le terrain. Elle en a déjà identifié 5 000. ONG reconnue d'intérêt général, Reporters d'Espoirs a pour mission de promouvoir avec les médias une information qui donne envie d'agir. En mettant en lumière des initiatives innovantes et porteuses d'avenir dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux, les journalistes et les médias souhaitent donner envie d'agir au plus grand nombre. En savoir plus : <http://www.reportersdespoirs.org/>
- **Votre énergie pour la France** est un espace participatif ouvert de recensement des initiatives de transition énergétique mis en place par le Ministère de la transition écologique et solidaire, où particuliers, associations, entreprises et collectivités locales

⁴⁶ L. Laigle, N. Racineux, Rapport Théma « *Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique ?* » - CGDD, Juin 2017

⁴⁷ « Les initiatives de la société civile en matière de mobilité au service du projet de territoire », Cerema Collection Connaissances, juin 2018- Annexe «Panorama des bases et plateformes de référencement d'initiatives citoyennes et territoriales de transition » - 2017

Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

qui s'engagent pour la transition énergétique peuvent poster leur initiative. 3351 actions de transition énergétique sont recensées (<http://www.votreenergiepourlafrance.fr/>).

- **Les Suricates**, dont la mission est de « dénicher et valoriser des projets qui n'ont pas totalement oublié le bien commun et l'intérêt des générations futures », recense plus de 1000 initiatives d'avril 2015 à mars 2017 (<http://www.lessuricates.fr/>).
- **le Collectif pour une transition citoyenne**, lancé en mai 2013, réunit 18 mouvements associatifs et citoyens de transition, dont Terre de liens, Energie partagée, la Nef, le mouvement inter-régional des Amap, l'association bioconsomm'acteurs, le réseau Cocagne, les amis de la Terre, Alternatiba, Villes et territoires en transition, le labo de l'ESS, etc. (<http://www.transitioncitoyenne.org/>)
- **l'association 4 D**, en partenariat avec WECF France et « construire une Europe durable pour tous » a lancé en 2018 une plateforme et une cartographie collaborative des « projets inspirants et des personnes engagées pour les ODD » (<http://lesoddetnous.asso4d.org/fr/>).
- **l'association Climate Chance** a lancé à l'été 2018 une carte interactive en ligne des bonnes pratiques des acteurs non étatiques engagés pour le climat, pour « *constituer ensemble une base de données des initiatives sur le climat, augmenter leur visibilité et les diffuser* » (<https://www.climate-chance.org/portail-action/cartographie/>).
- **Mouvement des colibris** : <https://www.colibris-lemouvement.org/> : une rubrique « le mag » qui regroupe « des idées pour construire demain » sous forme d'articles, de vidéos ; une cartographie collaborative recense plus de 10 000 acteurs locaux engagés dans la transition (<https://presdecheznous.fr/>).
- **On passe à l'acte** a réalisé et mis en ligne plus de 900 vidéos sur les nouvelles façons d'agir, diffuse des outils et formations pour aider les porteurs de projets (<https://onpassealacte.fr/>), et a créé en partenariat avec Coop group, un réseau et une plateforme nationale de soutien aux porteurs de projet : Synergiser (<http://coop-group.org/synergiser/wakka.php?wiki=PagePrincipale>).
- **Shamengo** : site mondial qui propose chaque semaine des portraits de « pionniers, citoyens entrepreneurs insolites, innovants et exceptionnels » a mis en ligne 200 portraits, et des vidéos de présentation d'initiative (<http://www.shamengo.com/>)
- **La France des alternatives**, base de données « d'utopies concrètes en actions » portées par « de simples citoyens qui montrent non seulement qu'un autre monde est possible, mais qu'il existe déjà » (<http://www.tourdefrancedesalternatives.fr/>).
- **Say yess**, base de données d'initiatives citoyennes pour « passer à l'action » (<http://www.say-yess.com/categorie/initiatives/>).
- Lancé par l'écrivain Alexandre Jardin en 2013, **Bleu Blanc Zèbres** est un mouvement citoyen, qui met en avant et diffuse des innovations sociales. L'association a construit des « bouquets des services » qui permettent de centraliser et regrouper des solutions existantes, mais diffuses sur les territoires (<http://www.bleublanczebre.fr/je-decouvre/toutes-les-actions?t=9&q>).
- Il existe aussi des sites thématiques, comme la **plateforme MobLab**, qui a « vocation à

Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

féderer les initiatives et capitaliser les expériences des multiples démarches innovantes liées à la mobilité sur le territoire breton et au-delà » (<https://www.moblab.fr/>).

- Ainsi que des sites régionaux, comme **Bretagne créative** (cartographie des innovations sociales de Bretagne), et l'Observatoire des innovations sociales bretonnes (<http://www.oress-bretagne.fr/initiatives.html>) ou encore **Cap ou pas cap** (cartographie et agenda interactif des initiatives citoyennes à Paris : <https://www.capoupascap.paris/>) avec 535 initiatives citoyennes recensées au 19 avril 2016.

Dans le cadre de cette étude exploratoire, plus de 50 sites, plateformes ou cartes collaboratives de repérage et valorisation des initiatives citoyennes ont été recensés. La liste ci-dessus, non exhaustive, démontre le foisonnement de bases et cartographies en ligne tentant de repérer, valoriser, et diffuser les initiatives citoyennes concourant aux transitions. Élaborées et modérées par des citoyens bénévoles, des start-up ou associations, certaines bases souffrent d'une certaine fragilité de fonctionnement, rendant difficile leur actualisation ou pérennisation. Plusieurs tentatives de méta-plateformes tentent de fédérer ces informations et asseoir la pérennité des informations diffusées : projet « Solutionsdassociations » de la Fonda, Efficycle ou projet de Carrefour des innovations sociales lancé par le CGET.

Focus sur... Le projet de Carrefour des innovations sociales porté par le CGET et un collectif de partenaires

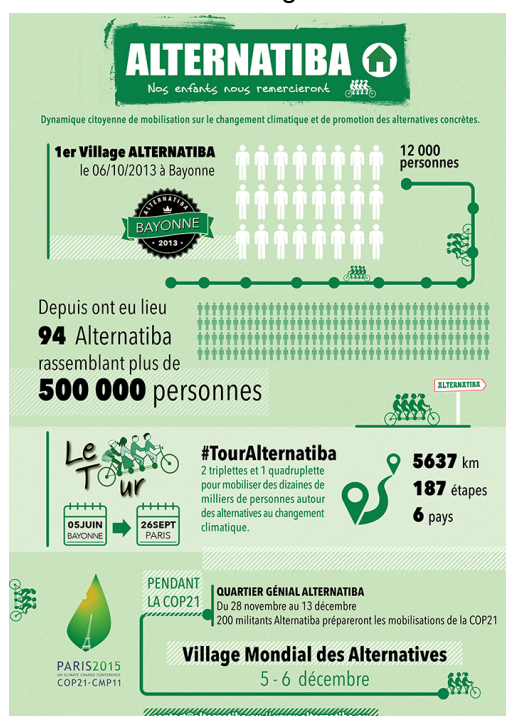
Avec des milliers d'initiatives innovantes qui voient le jour partout en France, l'innovation sociale et territoriale connaît un développement sans précédent. Afin de recenser les initiatives les plus emblématiques et de les faire connaître, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et la Délégation à l'Économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale, associés à un collectif d'une soixantaine de partenaires et porteurs de projets (dont la Fonda, Territoires Conseil, Apriles, Avise, l'Ademe, le CNFPT, le RARE, l'Unadel, l'UNCCAS, l'Association des maires ruraux de France, Bretagne créative...), travaillent depuis 2016 à la réalisation d'un projet de plateforme de mutualisation des bonnes pratiques, accessible en version test depuis avril 2018 : le Carrefour de l'innovation sociale (<http://www.carrefourdesinnovationssociales.fr/>)⁴⁸. L'ambition est de fédérer l'ensemble de l'écosystème des acteurs de la capitalisation et de la veille sur les innovations, en s'appuyant sur 150 organisations nationales et 80 structures locales (dont certaines sont listées ci-dessous). La future plateforme prendra la forme d'un moteur de recherche permettant de découvrir le contenu des actions locales des différents sites partenaires. L'objectif est de mettre en lien les différents acteurs, notamment les financeurs, mais surtout de faire remonter l'expérience des différents acteurs de terrain.

48 « Une banque de l'innovation sociale au service de l'expérimentation dans les territoires » - CGET – En bref N°37 – Avril 2017- <http://www.cget.gouv.fr>

Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

Au-delà des ressources Internet, des **lieux de rencontres** entre citoyens et porteurs d'initiatives se développent également, comme :

- Le forum et le guide des initiatives citoyennes d'Anciela, cité plus haut.



- Le Collectif pour une Transition citoyenne organise des « fêtes de possibles » dans toute la France chaque année du 15 au 30 septembre pour « *donner à voir les initiatives citoyennes en action sur les territoires et amplifier cette dynamique citoyenne sans précédent* » (<https://fete-des-possibles.org/>).
- Depuis 2013, Alternatiba a organisé plus de 130 villages des alternatives dans toute la France et plus de 700 000 personnes y ont participé (affiche ci-contre). En 2018, l'Alternatiba tour organise un tour des France des alternatives du 9 juin au 6 octobre sur 5800 kms avec plus de 200 étapes pour « *porter la voix des alternatives près de chez vous* » (<https://alternatiba.eu/>).
- L'AlterTour, manifestation cycliste organisée en France depuis 2008, où les participants vont à la rencontre d'initiatives alternatives : agricoles, sociales, énergétiques, économiques, etc. (http://www.altercampagne.net/?page_id=150)
- L'Alter village d'ATTAC, campement autogéré d'une semaine, sans organisateur ni

consommateur, où chacun et chacune œuvre pour les tâches collectives de la vie du village. Une vingtaine d'ateliers permet d'aborder et de travailler sur différents sujets, en particulier des alternatives concrètes et des modes d'action, et d'approfondir les méthodes qui permettront d'agir. (<https://france.attac.org/agenda/article/8eme-altervillage-d-attac>)

La multiplication de structures d'**accompagnement** témoigne aussi de l'envergure grandissante des initiatives citoyennes. Les exemples cités précédemment d'Anciela, de la Marmite du pays de Questembert et de Rues du développement durable illustrent cela.

Il en est de même du **développement des appels à projet** nationaux ou régionaux, ou des fondations, qui soutiennent les initiatives citoyennes de solidarité, de transition énergétique, d'environnement, tel celui de la Fondation de France.

Cependant, pour plusieurs porteurs de projet prônant une logique fortement coopérative, ce mode devenu majoritaire de reconnaissance et de soutien proposé par les partenaires financeurs pose question dans la mesure où il génère une certaine forme de concurrence et de compétition entre acteurs et initiatives, et ne s'adresse souvent qu'à celles ayant des ressources en ingénierie et des compétences en communication, valorisation, voire « marketing » de projets.

Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

En effet, c'est également via la mise en **réseaux** que les initiatives prennent de l'ampleur, se diffusent et essaient :

- le mouvement des Villes en transition ;
- le mouvement Incroyables Comestibles, organisé en collectifs informels mais disposant d'un réseau international ;
- les collectifs « open source » en lien avec le projet Movilab ;
- les groupes locaux d'Alternatiba, qui font localement du lien entre des initiatives complémentaires ;
- le mouvement Colibris ;
- le mouvement des communs, etc.

Ces différents exemples posent la question de **la montée en puissance, voire la généralisation, des initiatives citoyennes**. En effet, au-delà de réponses locales à des problèmes locaux, des organisations ou actions tendent à vouloir faire changer les initiatives d'échelle. C'est le propos de Movilab, l'un des projets soutenus par le programme Movida, qui cherche à organiser la « pollinisation » des initiatives citoyennes en diffusant toutes les clefs et facteurs de réussite en open source.

ZOOM SUR... le projet Movilab : la pollinisation des initiatives

Le projet Movilab vise la mise en place d'un espace wiki collaboratif des initiatives pour faciliter leur essaimage et prototypage et dont l'objectif est de « *documenter, de façon libre et open source, des actions remarquables pour leur participation à des modes de vie durables* ». Les objectifs sont multiples : « *la production des « codes sources » des projets, pour faciliter leur répliquabilité, l'incubation de projets innovants au sein d'un territoire et d'une communauté apprenante (via notamment les tiers lieux), ainsi que la « pollinisation » en organisant le passage à l'échelle « via des processus viraux de contagion des idées basées sur les outils collaboratifs du web 2.0 et les méthodologies participatives de Movilab* ».

En savoir plus : <http://movilab.org>

Plusieurs autres organismes travaillent sur l'essaimage et le « changement d'échelle des initiatives », notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire :

- l'AVISE, portail du développement de l'économie sociale et solidaire, qui a publié plusieurs guides méthodologiques, résultats de travaux de recherche et études de cas pour accompagner le changement d'échelle (<http://www.avise.org/entreprendre/changer-dechelle> et <http://www.avise.org/ressources/changer-dechelle-et-maximiser-limpact-social>) ;
- le SGMAP et le CGET qui ont formulé plusieurs recommandations pour accompagner l'essaimage et la généralisation d'expérimentations innovantes dans le rapport « Ensemble, accélérons » (voir la partie « recommandations » du rapport accessible ici : <http://www.modernisation.gouv.fr/les-services-publics-se-simplifient-et-innovent/par-la-co-construction/changement-d-echelle-des-innovations-ensemble-accelérons>) ;

Partie 2 : Les initiatives citoyennes : laboratoire d'un nouveau modèle de société plus durable et plus inclusive ?

- le Labo de l'ESS, qui a réalisé plusieurs publications (notamment « Pour une transition énergétique citoyenne »⁴⁹) et organisé de nombreux événements sur le changement d'échelle des initiatives de l'ESS (<http://www.lelabo-ess.org/>) ;
- le Rameau, laboratoire de recherche et d'innovation partenariale qui expérimente de nouveaux modèles et mène de nombreux travaux de recherche appliquée pour accompagner le déploiement de solutions innovantes à grande échelle (<http://www.lerameau.fr/qui-sommes-nous/>) ; il a notamment publié fin 2017 une note d'analyse : « Quels modèles économiques pour le changement d'échelle des projets d'innovation sociétale ? »⁵⁰ ;
- l'ADASI, Association pour le Développement de l'accompagnement à la stratégie et à l'innovation de l'intérêt général, qui a publié un guide de questionnement pour accompagner la transformation ou la pérennisation d'un projet d'intérêt général : « la boussole stratégique d'un projet d'intérêt général » (<https://adasi.org/actualites-2/>) ;
- la Fonda (<http://www.fonda.asso.fr>) qui organise plusieurs événements et analyses prospectives sur l'innovation sociale et le mouvement associatif ;
- Pro Bono Lab : laboratoire d'innovation citoyenne spécialisé en bénévolat et mécénat de compétences, qui mobilise salariés, étudiants et professionnels en recherche d'emploi pour aider les organisations à finalité sociale avec une lucrativité nulle ou limitée dans le développement de leurs projets (<http://probonolab.org/>).

Si les initiatives citoyennes sont porteuses d'une transition, d'un changement de société, et que leur valorisation, leur diffusion et leur mise en réseau permet un changement d'échelle, comment se positionnent-elles alors par rapport aux collectivités et à l'État à qui ce rôle de « gestion » de la société est historiquement dévolu ?

Face aux défis écologiques et sociaux et pour accélérer les transitions, l'Etat et les politiques publiques ne devraient-elles pas imaginer un nouveau cadre agile et souple pour « protéger et sécuriser » ces initiatives citoyennes et soutenir leur développement ?

Dans un contexte de mondialisation, d'automatisation et marchandisation accélérée, ne faudrait-il pas préserver ces espaces et cadres de créativité citoyenne sans but lucratif ? Ou inventer un droit protecteur pour ces idées et pratiques citoyennes ?

49 cf. http://www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/ess-transition_energetique-10-09-15-bd.pdf

50 cf. <http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2015/04/LR-NoteStrat%C3%A9giqueMEChangementEchelle.pdf>

Partie 3

**Les initiatives
citoyennes,
« perturbatrices
institutionnelles » ou
accélératrices
d'innovation
publique?**



Partie 3 : Les initiatives citoyennes, « perturbatrices institutionnelles » ou accélératrices d'innovation publique ?

Le rapport entre initiatives citoyennes et institutions est variable et évolutif.

D'abord perçues de manière négative par les institutions qui peinent à les reconnaître comme « représentatives » de l'intérêt général et les jugent comme des utopies portées par des citoyens alternatifs profanes, ou des militants altermondialistes, les initiatives citoyennes tendent à s'imposer et à être reconnues par les pouvoirs publics, car porteuses de solutions d'avenir, d'énergie et d'inventivité dans un contexte de crises multiples face auxquelles les institutions se trouvent désarmées.

Les propos qui suivent s'appuient en grande partie sur les retours d'expériences des porteurs d'initiative rencontrés⁵¹.

Initiatives citoyennes et pouvoirs publics : un partenariat qui reste à inventer

Les difficultés exprimées par les porteurs d'initiatives

Pour les porteurs d'initiatives, les relations aux institutions restent difficiles et à inventer.

Lors de l'atelier organisé le 30 juin 2016 avec les porteurs d'initiatives, ceux-ci ont pointé plusieurs difficultés partagées :

- le **manque de lisibilité** des attentes et du fonctionnement des institutions,
- la **crainte d'une instrumentalisation ou récupération** de leurs projets,
- la **complexité des procédures et dossiers de financement qui requièrent beaucoup de temps et une forte technicité** et ne correspondent pas toujours au caractère souple et évolutif des projets ; l'**absence de transparence** dans les critères d'attribution de subvention, des procédures qui entravent les moyens d'action ; certains porteurs de projet, manquant d'ingénierie administrative et de temps, préfèrent abandonner un soutien financier public même important et consacrer leur temps à l'action plutôt qu'aux dossiers.
 - « on nous demande des tonnes de bilan, mais je ne sais pas ce qui en est fait »
 - « si vous voulez analyser les impacts de nos initiatives, faites le bilan des bilans transmis à la Région, à l'Europe, à l'Etat : tout y est de façon très détaillée !! »⁵²
- la nécessité de parler le **langage** des collectivités, perçu comme formaté,
- « le **fonctionnement en silos** des pouvoirs publics » et le fait de « *devoir rentrer dans des cases* » qui ne correspondent pas à la philosophie, plutôt globale, de leur projet : « *Alors que ce caractère protéiforme des projets résilients les rend potentiellement éligibles à de nombreux crédits, il entraîne souvent une complexification de leur démarche de recherche de financements* »⁵³ ;

51 Cf. Carte en annexe

52 Verbatims de porteurs d'initiatives citoyennes lors de l'atelier collaboratif du 30 juin 2016, cf Liste en annexe

53 Rapport « *Société résiliente et cohésion sociale- Etat des lieux et pistes d'actions pour la transition écologique et équitable des territoires* » – Cerema - décembre 2014

Partie 3 : Les initiatives citoyennes, « perturbatrices institutionnelles » ou accélératrices d'innovation publique?

- la **difficulté d'identifier les acteurs** pertinents et compétents en fonction du contexte, des objectifs du projet, difficulté accentuée par la réforme des collectivités territoriales et l'absence de vision claire des compétences de chaque niveau territorial,
- un **État Central perçu « comme lointain, et peu à même de soutenir et d'accompagner l'engagement des citoyens »**, un État « *qui ne serait pas l'expression de l'intérêt général mais aux mains d'intérêts privés ou particuliers* », « *inaccessible aux citoyens* »⁵⁴,
- la **lourdeur** de la bureaucratie, des **administrations et institutions qui manquent de souplesse et d'agilité** : « *ce type d'initiatives citoyennes, il ne faut surtout pas que les collectivités viennent mettre leurs grosses pattes là-dedans, car dès que l'Etat ou les collectivités s'en mêlent, c'est l'horreur ; ça devient tout de suite plus lourd et rempli de procédures !* »⁵⁵,
- l'**impression d'un contrôle renforcé et d'un traitement « deux poids, deux mesures » ressenti comme injuste**, voire calculé : « *dans nos AMAP, ou nos projets de jardins partagés, on nous demande notre empreinte carbone, nos résultats en matière d'insertion sociale, de protection de l'environnement, l'origine de nos graines, la qualité du sol... alors qu'on nous finance très peu.* »⁵⁶

Complémentarité, défiance, opposition ... : vers une typologie du rapport à l'institution

Le rapport qu'entretiennent les initiatives avec l'institution peut être très différent d'un cas à l'autre. Suite à un entretien avec Dominique Bourg⁵⁷, président du Conseil Scientifique du programme MOVIDA, une typologie du rapport à l'institution peut être proposée, celui-ci identifiant quatre catégories :

- les initiatives qui s'appuient sur les institutions et font le lien entre institutions et citoyen (Rezopouce, Covoiturons sur le pouce, « Faire ensemble 2030 », « les ODD et nous » ...) ;
- celles dont l'objectif est d'être en marge, voire en opposition par rapport aux institutions, et qui portent un modèle de « contre-société » reposant sur un nouveau cadre de valeurs et un nouveau modèle social et économique basé sur la redéfinition des biens communs (par exemple les écovillages) ; cette catégorie d'initiatives est portée par des « défricheurs » selon la formule d'Eric Dupin : « *ce sont des communautés au mode de vie alternatif, des personnes en rupture avec les valeurs partagées par la société, notamment le consumérisme et le productivisme, [...et qui cherchent à] s'évader d'une société bloquée* »⁵⁸ ;
- celles qui cherchent à influencer et peser sur les élus et les institutions pour transformer le système et accélérer les transitions en donnant à voir que des alternatives sont possibles et déjà en action sur le terrain (mouvement des Villes en transition, Alternatiba...) ;

54 Fanny Viry, « L'engagement des citoyens en faveur de la transition écologique et citoyenne et des alternatives sociales » Anciel, 2015

55 Entretien avec un porteur d'initiative citoyenne

56 Entretien avec un porteur d'initiative citoyenne

57 Entretien avec Dominique Bourg de février 2016

58 Eric Dupin, *Les Défricheurs*, Seuil-2014

Partie 3 : Les initiatives citoyennes, « perturbatrices institutionnelles » ou accélératrices d'innovation publique ?

- celles qui veulent changer le système politique et proposent un nouveau projet politique où les citoyens « lambda » ont davantage accès au pouvoir (collectif pour une primaire citoyenne, Podemos...).

« Faire avec le système », « faire évoluer le système », « changer le système » « supprimer le système » : il s'agit bien sûr d'une première proposition, car les rapports entre initiatives et institutions sont polymorphes et peuvent évoluer au cours du temps. Le contexte territorial influe également beaucoup.

Cette ébauche de typologie pourrait utilement être retravaillée dans le cadre d'un projet de recherche.

Accompagner le changement d'échelle des initiatives : une simple question d'envie et d'ouverture ou une question d'organisation pour les institutions ?

Selon la Direction Interministérielle de la transformation publique (DITP)⁵⁹, « *la sphère publique n'est pas organisée aujourd'hui de manière à faciliter le changement d'échelle de ces initiatives* », car elle est éclatée et segmentée, au moins à 3 niveaux :

- « *Par thématiques d'intervention (éducation, santé, emploi...), segmentant l'action publique en « tuyaux d'orgue » ;*
- *Cette segmentation est doublée du découpage territorial, qui crée souvent de la fermeture entre les entités administratives en charge de chacun de ces territoires ;*
- *À cela s'ajoute une séparation fondamentale, entre Etat et collectivités, qui fonctionnent tous deux dans des « mondes » distincts et voient leurs échanges parfois limités aux obligations réglementaires »⁶⁰.*

L'horizontalité des relations institutions/initiatives est, pour Akim Oural, indispensable à développer : « *la puissance publique n'étant pas ou n'étant plus la seule détentrice de l'intérêt général, elle doit évoluer vers un rôle d'accompagnateur et de tiers de confiance qui « collabore horizontalement » avec l'ensemble des acteurs territoriaux »⁶¹.*

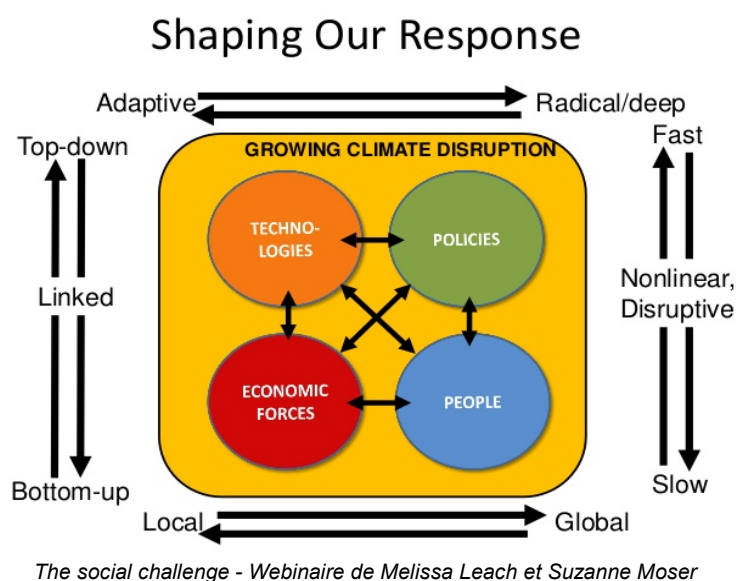
59 Anciennement Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action Publique (SGMAP)

60 Rapport « Ensemble, accélérons ! Accompagner les acteurs de l'innovation dans leur changement d'échelle, décembre 2015- SGMAP-CGET- Futurs Publics

61 Akim Oural, Rapport « *L'innovation au pouvoir ! Pour une action publique réinventée au service des territoires* », Avril 2015

Partie 3 : Les initiatives citoyennes, « perturbatrices institutionnelles » ou accélératrices d'innovation publique?

Le dialogue, la rencontre, la confiance institutions-porteurs d'initiatives sont à développer pour plus de mutualisation, de fertilisation croisée des énergies de chacun et de partage des réponses aux problématiques et défis actuels, comme résumé par le schéma ci-après⁶².



Cela nécessite confiance, bienveillance et respect réciproque, pour des relations « gagnants-gagnants » où action publique et initiatives citoyennes se croisent et se fertilisent positivement, sans « manipulation », « instrumentalisation » ou « récupération ».

Selon les analyses de la DITP, cela nécessite aussi un changement de posture pour l'institution et ses agents, qui ne sont plus seuls au centre de l'action publique et ne sont plus les seuls garants exclusifs de l'intérêt général, de l'équité sociale et territoriale.

En effet, l'initiative citoyenne, comme l'action publique, porte en elle des valeurs éthiques, de coopération, de partage d'utilité sociale et de non lucrativité : l'objectif n'est pas de générer une plus-value financière, mais de contribuer à améliorer la vie quotidienne et le bien-être individuel et collectif des habitants, en proposant une nouvelle forme de « services d'intérêt général ».

La pensée disruptive des initiatives citoyennes analysées a pour finalité l'émergence d'un nouveau modèle de société basé sur la défense des « biens communs », la réponse à des besoins peu ou mal satisfaits, dans le respect de la personne et de la nature.

Face aux urgences climatiques, écologiques et sociales, une gouvernance plus partagée, plus ouverte et plus collaborative de l'action publique et de l'innovation est nécessaire. De nouveaux modèles restent à expérimenter et à inventer pour initier, incuber et déployer des dispositifs d'innovation sociale qui fédèrent et articulent action publique, action privée et action citoyenne au service des transitions écologique et solidaire.

⁶² The social challenge - Webinaire de Melissa Leach et Suzanne Moser ; <https://fr.slideshare.net/tewksjj/the-social-challenge-of-15c-webinar-melissa-leach-and-suzanne-moser> (consulté en septembre 2017)

Des initiatives qui s'installent progressivement dans le paysage institutionnel

Les initiatives citoyennes interpellent fortement les institutions ; elles viennent questionner et parfois se confronter avec la complexité du territoire : ses services, ses élus, ses professionnels, ses activités, ses institutions, ses jeux d'acteurs, ses traditions et habitudes... Parfois « dérangeantes » car porteuses d'une « autre façon de faire », ces nouvelles pratiques développent des méthodes de projet différentes, mobilisent un collectif engagé, questionnent sur des valeurs et sortent des « carcans traditionnels » et se heurtent souvent aux organisations des politiques en silo.

Un enjeu de démocratie ?

Pour M. Mechmache et M.-H. Bacqué, le rapport entre institutions et initiatives citoyennes interroge finalement tout notre fonctionnement démocratique : *« Si l'initiative citoyenne ne peut se décréter « du haut », la puissance publique peut par contre la reconnaître et lui donner les moyens de se développer. Cette première orientation vise à encourager l'autonomie de la société civile sous ses différentes formes, à libérer l'initiative, à favoriser l'existence de contre-pouvoirs c'est-à-dire d'espaces critiques et créatifs, à favoriser une démocratie d'implication et à donner le droit à l'interpellation. »*⁶³

Les initiatives citoyennes, qui permettent d'expérimenter des modes d'organisation et d'action collective inspirés de l'approche collaborative, du partage, de la participation, ne contribuent-elles pas également au renouveau démocratique et à l'invention de nouvelles formes d'engagement citoyen ?

Les raisons d'un ancrage des initiatives

Pour la géographe et sociologue Catherine Foret, les initiatives citoyennes vont se développer et s'ancrer durablement dans le paysage institutionnel et prendre de plus en plus de place dans l'action publique locale. Pour arriver à cette conclusion, Catherine Foret s'est basée sur deux constats :

- *« Constat d'un épuisement des démarches institutionnelles menées par les collectivités, l'Etat, les bailleurs ... et d'un décalage entre habitants et institutions : remise en cause par les habitants des dispositifs de concertation/participation « alibi » avec revendication citoyenne d'un renforcement du pouvoir d'agir et de l'empowerment »*

63 « Appuyer le développement du pouvoir d'agir ou une démarche d'empowerment - Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires » – M.-H. Bacqué et M. Mechmache – Juillet 2013

Partie 3 : Les initiatives citoyennes, « perturbatrices institutionnelles » ou accélératrices d'innovation publique?

- Constats de profonds changements dans la société :
 - « *Individuation : volonté d'autonomie de la personne, singularité* » ;
 - Développement de la société de la connaissance et reconnaissance de l'expertise d'usage: « *les citoyens se sentent capables de faire des choses ; les tenants du pouvoir ne sont pas seuls à savoir faire* ».
 - Il y a plus d'initiatives et moins d'acceptation d'une autorité verticale ; la société « *s'horizontalise* » et se développe une action collective moins « *encadrée* »⁶⁴.

Parmi les initiatives, certaines travaillent à faire converger les multiples actions citoyennes, les rendre visibles et montrer leur portée aux yeux des acteurs publics. Le numérique accélère ce phénomène avec le développement de plateformes internet, réseaux sociaux et sites spécialisés sur le repérage et la valorisation des initiatives citoyennes (Cf. partie 2).

Des partenariats qui s'inventent

Etat, collectivités et initiatives citoyennes commencent parfois à travailler ensemble.

En témoignent les exemples de l'appel à projets d'Etat « Fabrique d'initiatives citoyennes », des villes d'Albi et de Rennes qui, dans le cadre de leurs politiques d'autonomie alimentaire, ont noué un partenariat avec les Incroyables Comestibles.

L'expérimentation des « **Fabriques d'initiatives citoyennes** »⁶⁵ a été lancée lors du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015, la reconnaissance institutionnelle des initiatives citoyennes a franchi un cap : « *L'objectif de cette expérimentation est de transformer des structures associatives recevant du public en « fabriques » d'initiatives citoyennes impliquant plus largement les habitants et développant l'engagement bénévole* ».

Le soutien apporté par l'État à chaque fabrique comprend une subvention au poste pour l'ingénierie d'accompagnement « poste Fonjep », et une subvention d'amorçage dégressive sur trois ans : 30 000 € en 2015, 20 000 € en 2016 et 10 000 € en 2017. 23 structures ont été retenues pour l'année 2015. Une charte d'engagement précise les objectifs et valeurs de ces fabriques.

Certaines collectivités cherchent à cultiver un « écosystème local » en veillant à associer tous les acteurs et porteurs de projet dans une démarche participative poussée pour co-produire et co-réaliser ensemble la transition écologique et solidaire.

A l'image de Loos-en-Gohelle, Kingersheim, Saillans, Grande-Synthe, du Département de la Gironde ..., elles travaillent en symbiose avec les initiatives citoyennes de leur territoire qu'elles reconnaissent, valorisent, soutiennent, encouragent.

64 Interview de C Foret in « Le soutien aux initiatives d'habitants- Etat des lieux et perspectives » - Actes de la Rencontre du 1^{er} juillet 2014 organisée par l'APRAS à Rennes

65 En savoir plus : http://jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/FABRIQUES_INITIATIVES_CITOYENNES.pdf

Partie 3 : Les initiatives citoyennes, « perturbatrices institutionnelles » ou accélératrices d'innovation publique ?

Ainsi, le Département de la Gironde a mis en place des « labos mobiles » pour soutenir et accompagner l'innovation citoyenne dans les territoires, et organise depuis plusieurs années les « trophées Agenda 21 » qui donnent à voir et valorisent les initiatives positives mis en place par des associations, collectifs citoyens, ou entreprises girondines. Pour mettre à l'honneur ces initiatives locales positives, un film documentaire « Ici et maintenant, la Gironde s'invente » a été réalisé pour valoriser les alternatives sociales et écologiques du territoire.



Dans le cadre de son programme TEPCV⁶⁶, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a mis en place en 2016 et 2017 un appel à initiatives citoyennes. Ouvert à "tout porteur de projet

se situant sur le territoire (habitant, un acteur économique, association, élu ...)" qui souhaite développer une action qui permet de faire des économies d'énergie, de diminuer les déchets, les déplacements, les gaz à effet de serre, cet appel à initiatives citoyennes vise à impulser de nouveaux projets sur le territoire et propose un accompagnement à la carte aux porteurs de projets.



"Vous avez une idée ou un projet
qui permette de produire une énergie renouvelable et locale,
de diminuer nos consommations énergétiques, nos déchets,
nos déplacements, nos gaz à effet de serre...
... le Pôle vous accompagne
et vous aide à le concrétiser !"

Dans ces territoires, s'inventent et s'expérimentent de nouveaux modes d'action, de nouvelles formes de gouvernance, plus partagées, plus horizontales, plus coopératives, plus systémiques, où innovation publique et innovation sociale se rejoignent et se fertilisent réciproquement pour co-construire et mettre en œuvre la transition écologique et solidaire.

66 Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Initiatives citoyennes et territoires en transition : organiser localement le partage des réponses, encourager la fécondation réciproque et l'hybridation croisée, un nécessaire apprentissage de la coopération et du faire ensemble en transitions

Dans le cadre d'études menées dans les territoires de montagne de la Drôme, du Vercors et de l'Ardèche, Pierre-Antoine Landel et Kirsten Koop, chercheurs au Laboratoire Pacte de l'Université Grenoble Alpes, ont analysé les articulations entre initiatives citoyennes alternatives et leurs territoires d'inscription. Dans une contribution au programme de recherche partenarial « TES Transition Énergétique et sociétale : comment changer d'échelle ? » coordonné par le Collège des transitions Sociétales, ils proposent six formes d'interface possibles entre les acteurs des innovations sociales et leurs territoires d'inscription :

- **« l'ignorance réciproque »** avec l'émergence *« d'un système autarcique au sein d'une dynamique territoriale structurée, (...) en particulier durant les premières périodes d'implantation des néo-ruraux, avec des projets qui ont pu se développer sans lien avec le territoire d'accueil, et ce avec d'autant plus de facilité que le territoire était vidé de ses habitants, dans un contexte d'exode rural fort. (...) Ces territoires ont pu d'autant plus être investis qu'ils sont alors relativement « disponibles ». (...) L'ignorance réciproque peut s'installer dans un deuxième temps, quand le projet est trop pensé pour l'entre-soi et ne dégage pas de dynamiques économiques ou sociales touchant le territoire. Les initiatives demeurent toutefois tolérées »*⁶⁷.
- **La « récupération »**, *« figure dans laquelle la dynamique du territoire vide l'innovation sociale de son essence, c'est-à-dire de son caractère alternatif »* : les auteurs citent le cas des recycleries, impulsées par des associations puis intégrées dans les compétences d'une intercommunalité, ou de l'agroécologie. Dans ces cas, la collectivité nie les valeurs alternatives ou la transversalité des enjeux traités par l'initiative, en les intégrant dans celles de la collectivité publique, et les porteurs de l'initiative peuvent se sentir alors « utilisés ».
- **La « banalisation »** : *« l'innovation sociale tend d'elle-même à s'insérer dans la dynamique classique/conventionnelle du système territorial. Ce cas de figure va souvent de pair avec le processus de récupération »* : la création de la marque territoriale « Biovallée » par les collectivités à partir des nombreuses initiatives d'agriculture biologique, d'agroécologie et de circuits courts instaurés par des acteurs « alternatifs ». *« Créer l'image « Biovallée » fut pensé comme une capacité à augmenter la compétitivité et l'attractivité résidentielle face aux territoires avoisinants, avec le risque de « banalisation » des valeurs et principes alternatifs »*.
- **Le « décalage alternatif »** : *« les acteurs de l'innovation sociale refusent sa « récupération » en s'appuyant sur un renouvellement créatif permanent. Ce sont des collectifs locaux qui se forment, et qui vont se doter des moyens spécifiques pour éviter la récupération, par une autonomie juridique et un approfondissement permanent du processus d'innovation »*. Les auteurs citent l'exemple de l'acquisition d'une exploitation agricole par l'Université de l'Avenir en Biovallée avec l'appui des

67 « Caractériser les articulations entre innovations sociales et leurs territoires d'inscription, contribution de Kirsten KOOP et Pierre-Antoine LANDEL (Université Grenoble Alpes) aux rencontres du TES des 6, 7, 8 et 9 juin 2018 - <https://web.emn.fr/x-dg/transition-energetique/uploads/ressources/Programme%20TES/Rencontre%20internationale%20juin%202018/Recueil%20contributions%20-%20juin%202018.pdf> (consulté le 10 septembre 2018)

Partie 3 : Les initiatives citoyennes, « perturbatrices institutionnelles » ou accélératrices d'innovation publique ?

Amanins.

- **La « fécondation »** : « les deux dynamiques du territoire et de l'innovation sociale s'enrichissent mutuellement tout en maintenant leur autonomie propre. (...) Les acteurs territoriaux, simples citoyens ou institutions, s'enrichissent des initiatives alternatives en intégrant des éléments nouveaux et en transformant leurs objectifs et moyens ». Est cité l'exemple du Trièves où l'implantation du centre « Terre Vivante » renforce le développement d'activités nouvelles sur le territoire et où l'identité du Trièves, basée sur l'éco-tourisme, contribue à son tour à renforcer l'image du centre.
- **L'« hybridation »**, qui résulte de cette fécondation, « représente la création d'une nouvelle trajectoire territoriale issue de l'héritage des deux dynamiques mais ne s'y référant pas totalement. Les acteurs du territoire s'engagent intentionnellement dans des constructions nouvelles mobilisant une coordination qui aboutit au final à la construction d'un nouveau système de normes et de valeurs propres au territoire ». Elle reste relativement exceptionnelle, et est illustrée par l'implantation de divers Présidios dans la Vallée de Suse, pour créer des lieux de délibération, conçus pour débattre des situations, décider et agir dans un cadre collectif.

Pour PA. Landel et K Koop, « ces différentes figures ne sont ni uniques, ni figées au sein d'un même territoire et les évolutions d'une figure à l'autre sont possibles. Cependant, ce n'est que le type de « fécondation » et celui de « l'hybridation » qui permet une véritable mutation territoriale et devrait attirer l'attention »⁶⁸.

Pour renforcer les capacités des initiatives citoyennes à transformer les territoires en transitions, la question du faire et du faire-ensemble est majeure et nécessite une acculturation, un accompagnement et un apprentissage collectif de nouveaux modes d'action plus coopératifs. Une nouvelle ingénierie du travail collaboratif, de la facilitation et de l'intelligence collective se développe dans la société civile (Université du Nous, Colibris, SCOP Le Pavé, éducation populaire...) comme dans la sphère publique (CNFPT, DITP, démarches territoriales d'innovation publique...). Plus récemment, de nouveaux cursus de « (dé)formations » hybrides, mélangeant une diversité d'acteurs issus des sphères publiques, associatives, citoyennes et privées émergent pour « apprendre à faire ensemble en transitions », à l'image du parcours 2018-2019 proposé par le Collège des Transitions sociétales⁶⁹.

Face à l'accélération des bouleversements climatiques, écologiques, économiques, sociaux,..., cet apprentissage de la coopération et du faire ensemble en transitions devient indispensable et urgent afin de pouvoir, face aux crises majeures présentes et à venir, mieux organiser localement le partage des réponses, et générer rapidement des dynamiques collectives de résilience des territoires.

68 « Caractériser les articulations entre innovations sociales et leurs territoires d'inscription, contribution de Kirsten KOOP et Pierre-Antoine LANDEL (Université Grenoble Alpes) aux rencontres du TES des 6, 7, 8 et 9 juin 2018 - <https://web.emn.fr/x-dg/transition-energetique/uploads/ressources/Programme%20TES/Rencontre%20internationale%20juin%202018/Recueil%20contributions%20-%20juin%202018.pdf> (consulté le 10 septembre 2018)

69 Cf. <http://web.imt-atlantique.fr/x-de/cts-pdl/uploads/images/College%20TS/Programme/Programme%202018-2019/Plaque%20College%20des%20Transitions%20Societales%202018-2019.pdf> (consulté le 15 septembre 2018)

Partie 4

Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes



Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

Le soutien aux initiatives citoyennes passe par plusieurs leviers et doit accompagner l'ensemble du processus d'émergence, de mise en œuvre, de développement, de pérennisation et d'essaimage de ces initiatives. Ainsi, il ne peut se résumer à un dispositif unique mais doit être imaginé dans une logique d'accompagnement continu et évolutif, adapté aux différentes étapes du parcours du porteur d'initiative et aux différentes phases de l'initiative, mais aussi au contexte territorial et à l'écosystème d'acteurs locaux existants, dans une logique de coopération et complémentarité recherchée par les porteurs d'initiative.

Des besoins différents à chaque étape de l'initiative citoyenne

Accompagner l'émergence, développer les envies d'agir

On a pu voir que pour favoriser les initiatives citoyennes, les habitants doivent avoir envie de s'impliquer, et y prendre du plaisir.

C'est l'un des enjeux détaillé par Anciola⁷⁰, « Les déclics » : « *Comment provoquer des déclics émotionnels et cognitifs conduisant les citoyens à s'engager ? Comment solliciter et accompagner les citoyens suite aux déclics afin qu'ils les traduisent en engagement faisant sens pour eux ?* »

Les moteurs de cette envie d'agir, ce sont notamment les relations sociales, la convivialité, mais aussi la certitude que leurs propositions auront une utilité sociale et apporteront un mieux être local.

Pour l'Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale (APRAS) de Rennes, cela nécessite une véritable « *prise en considération de la volonté des personnes, de respecter les objectifs qu'elles se donnent, d'accepter un savoir "profane" qui se nourrit d'expériences vécues pour valoriser le fait que le citoyen puisse apporter quelque chose de plus. Cela suppose d'accepter une part de risque, une part d'incertitude dans la réalisation du projet, mais c'est aussi une des conditions de l'innovation.* »⁷¹

Dans une logique de soutien aux initiatives citoyennes, la notion d'empowerment (pouvant être traduite par « développement du pouvoir d'agir ») est intéressante, car il s'agit d'un processus d'acquisition d'un pouvoir individuel et collectif des citoyens. Celui-ci débute par le développement d'une réflexivité sur la place que l'on occupe dans la société qui débouche sur une volonté de transformer le monde à son échelle de manière collective. Il s'agit d'un processus qui est censé favoriser le passage à l'action des citoyens tout en ayant des effets d'émancipations individuels et collectifs. Le terme a pris son essor dans les mouvements sociaux nord-américains, dans les années 1960. Il apparaît en France dans les années 2000 dans les domaines de la participation citoyenne, du travail social, de la politique de la ville, etc. à la fois dans le vocabulaire des politiques publiques, mais aussi dans le milieu associatif.

70 « L'engagement des citoyens en faveur de la transition écologique et citoyenne et des alternatives sociales » – Fanny Viry, Anciola, 2015

Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

M.-H. Bacqué et M. Mechmache souhaitent l'avènement d'une véritable **politique d'empowerment à la française** : « *Une politique d'empowerment à la française suppose que la participation ne soit pas conçue comme un moyen d'accompagner la disparition des moyens, de remplacer le droit commun ou les services publics : au contraire, elle s'accompagne d'une intensification des politiques publiques, mais de politiques publiques co-élaborées et qui s'appuient sur les initiatives citoyennes(...)* »⁷².

Contributeur, acteur et inventeur d'alternatives, l'habitant n'est plus perçu comme un simple « bénéficiaire » ou « usager » des politiques publiques. Pour l'action publique, il s'agit de soutenir et conforter les dynamiques locales visant à renouveler les pratiques de citoyenneté et de participation en s'appuyant davantage sur :

- **les démarches qui cherchent à impliquer les personnes concernées aux prises de décision dans un processus bottom-up** : revaloriser les actions provenant « du bas » (les citoyens qui s'organisent en collectifs) pour influencer les décisions prises « en haut » (au niveau des institutions et des pouvoirs publics) ;
- **les savoirs d'usage et l'expertise citoyenne**, en favorisant un apprentissage à la citoyenneté par le développement de savoir-faire et de savoir-être (dialogue, prise de parole en public, changement d'avis, esprit d'initiative) ;
- **la dimension collective et le croisement de la diversité des points de vue** permettant d'aborder la complexité et la globalité des problèmes par l'interaction avec autrui, la confrontation des opinions et des logiques d'action ;
- **la diffusion d'une culture de la participation** et de démocratisation de la société sur le très long terme.

Permettre l'expression de la créativité et du pouvoir d'agir citoyen

La deuxième étape dans la construction d'une initiative citoyenne – après le développement des envies d'agir – est la constitution du groupe et la concrétisation d'un projet collectif.

Pour M.-H. Bacqué et M. Mechmache, « *l'enjeu est d'encourager l'autonomie de la société civile grâce à des garanties procédurales, des moyens, en favorisant l'existence d'un réseau associatif et de collectifs mobilisés dans une perspective de changement social et d'émancipation* »⁷³.

C'est aussi la reconnaissance d'un **droit d'expérimentation**, voire d'un droit à l'erreur, qui favorise la prise de responsabilité individuelle et collective des habitants et la mise en place de processus de participation au sein des territoires. Il s'agit de reconnaître, encourager, soutenir et

71 « Le soutien aux initiatives d'habitants- Etat des lieux et perspectives » - Actes de la Rencontre du 1^{er} juillet 2014 organisée par l'APRAS à Rennes

72 « Appuyer le développement du pouvoir d'agir ou une démarche d'empowerment - Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires » – MH Bacqué et M Mechmache- Juillet 2013

73 « Appuyer le développement du pouvoir d'agir ou une démarche d'empowerment - Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires » – MH Bacqué et M Mechmache- Juillet 2013

Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

valoriser la possibilité et la capacité, pour chacun, d'agir et de tenter l'expérience du « citoyen faiseur ».

Encourager l'expérimentation et l'innovation citoyenne demande un réel **changement de posture** des institutions de plusieurs ordres :

- plus de disponibilité et de lisibilité, pour créer un rapport de confiance ;
- plus de souplesse : être en capacité de sortir du cadre, d'encourager l'expérimentation, de ne pas mettre en place des dispositifs ou carcans administratifs trop longs, trop lourds ou chronophages ;
- plus d'agilité : « *L'agilité est la capacité à favoriser le changement et à y répondre en vue de s'adapter au mieux à un environnement turbulent* », selon Jim Highsmith, ex-directeur de l'Agile Project Management Advisory Service, Consortium Cutter⁷⁴.

En acceptant de nouveaux modes de faire, avec confiance et ouverture, en encourageant la conduite de projet par « essai-erreur », en soutenant des processus plus que des actions concrètes planifiées d'avance, l'État et les collectivités pourraient endosser alors un rôle de facilitateur et de développeur d'écosystèmes propices à l'innovation.

Pour les professionnels de la participation et de la politique de la ville, « *Cela suppose de parier sur des potentiels plutôt que de soutenir des projets ficelés, d'accepter une part d'aléatoire, de financer des actions mais aussi des processus de travail, de réserver des crédits pour une bourse de compétences mobilisable en tant que de besoin* »⁷⁵.

Soutenir les processus d'innovation citoyenne à chaque étape

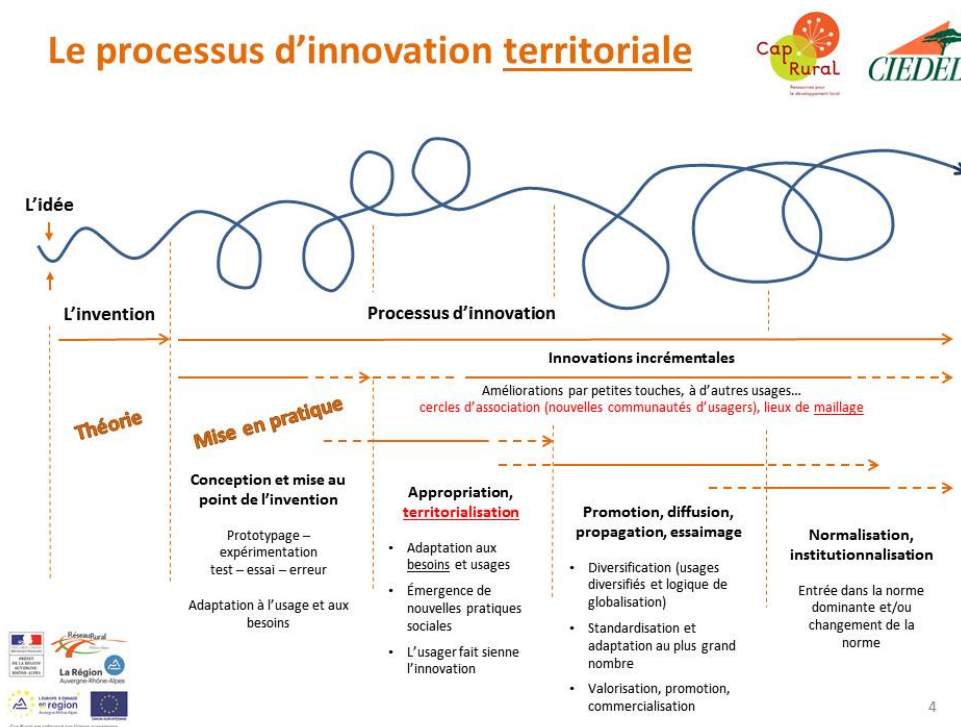
L'innovation est un processus qui prend du temps. Sa trajectoire n'est pas linéaire et passe par des phases-clefs qui se succèdent et souvent se chevauchent, et qui, chacune, demandent un soutien et un accompagnement adapté.

Le centre de ressource Cap rural, dans un travail partenarial avec le CIEDEL, Centre international d'études pour le développement local, schématise le processus d'innovation territoriale en 5 étapes clefs, représentées dans le schéma ci-après.

⁷⁴ Cf Le Manifeste agile, in <http://www.atoutlibre.fr/index.php/solutions/47-methode-agile>

⁷⁵ « Participation des habitants : osons faire autrement », CRDSU, Cahier du DSU N°62 – 2015

Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes



Les étapes sont les suivantes :

- L'invention, la genèse, la création : « A partir d'observations, de tests, de bricolages, mais aussi d'intuitions, le ou les inventeurs imaginent une solution nouvelle pour résoudre un problème dans une situation donnée »⁷⁶ ;
- la conception et l'expérimentation ;
- l'appropriation, avec amélioration et diversification des usages ;
- la diffusion et la promotion, par la pédagogie et la communication ;
- la normalisation et l'institutionnalisation : « C'est le dernier stade de vie d'une innovation. C'est le temps de sa reconnaissance par la société et les institutions, qui vont la traduire dans des lois et dans des normes (des documents publics de référence sur la question), qui s'imposeront à toutes et à tous et garantiront ainsi sa pérennisation (par le biais d'institutions, c'est-à-dire de structures dédiées au maintien de ces normes). Après avoir été perçue négativement, elle devient neutre, voire positive, et devient progressivement une norme dominante »⁷⁷.

⁷⁶ cf. <http://www.caprural.org/co-construire/l-innovation/5171-l-innovation-est-aussi-un-processus-de-fabrication-et-de-transformation> (consulté le 20 octobre 2017)

⁷⁷ Article de Cap rural et du Ciedel du 11 octobre 2017- « L'innovation est aussi un processus de fabrication et de transformation »- <http://www.caprural.org/co-construire/l-innovation/5171-l-innovation-est-aussi-un-processus-de-fabrication-et-de-transformation> (consulté le 20 octobre 2017)

Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

Accompagner la structuration et la pérennité des initiatives citoyennes : faciliter leur mise en réseau, leur valorisation et leur diffusion

La structuration et la pérennité des initiatives sont deux enjeux majeurs, car elles constituent des moteurs de la dynamique citoyenne. Les porteurs d'initiative se heurtent à cette étape à des questions autour :

- Du modèle économique et juridique : comment valoriser le temps bénévole et développer la reconnaissance de l'engagement citoyen au service du bien commun ? Comment faire face à la baisse des fonds publics ? Quel statut adapté pour l'initiative et son porteur ?
- De la pérennité dans le temps d'une action par les citoyens, dans un contexte où l'institutionnalisation et l'entrepreneuriat social semblent être les seules voies pour se maintenir.

Plusieurs porteurs de projets rencontrés évoquent de nombreuses difficultés dans ces phases d'émergence et de structuration : sentiment de solitude, manque de soutien, illisibilité des aides au démarrage et des structures d'appui, parcours du combattant de la recherche des statuts et financements, découragement, voire abandon du projet...

Pour accompagner ces étapes essentielles, diverses associations ou mouvements citoyens se structurent. Ils mettent en place des formations, in situ ou en ligne, un accompagnement personnalisé ou collectif dans un esprit de « couveuse » ou pépinière d'initiatives, voire un « coaching » avec l'appui de mentors ou parrains. En voici quelques exemples :

- L'université des Colibris qui réunit des experts de la transition et propose des formations en ligne : les parcours découverte, pour « *affiner sa compréhension d'une problématique et avoir une première approche des solutions citoyennes qui y répondent* » (Parcours « Créer une monnaie locale complémentaire », Parcours Agroécologie...) et les MOOC de 6 à 10 semaines pour approfondir un sujet et créer une communauté apprenante (MOOC « Gouvernance partagée », Permaculture, « améliorer l'éducation autour de moi », « Concevoir une oasis »...) ⁷⁸ ;
- l'association « On passe à l'acte » qui met en place des projections gesticulées et conférences sur les nouvelles façons d'agir et les raisons qui poussent à agir, des formations payantes « Je me lance », des séminaires « je passe à l'acte », et un laboratoire de l'engagement citoyen. ⁷⁹ Elle travaille en réseau avec les « écopasseurs », réseau de citoyens engagés qui accompagnent « *toute personne qui veut transformer durablement la société* » ⁸⁰ ;
- l'association Anciela qui « *suscite, encourage et accompagne les engagements et les initiatives citoyennes en faveur d'une société écologique et solidaire à Lyon et alentour* » : permanences, site internet et guides « Agir à Lyon », accompagnement individualisé gratuit via la pépinière d'initiatives citoyennes, etc. ⁸¹
- le GNIAC, Groupement national des Initiatives et des Acteurs Citoyens, créé depuis 2014 pour « *promouvoir un développement économique et social juste et durable qui s'appuie sur le potentiel de créativité des citoyens* », avec trois principaux moyens d'action :

78 cf. <https://www.colibris-lemouvement.org/projets/luniversite-colibris> (consulté le 20 juin 2018)

79 cf. <https://onpassealacte.fr/je-passe-a-l-acte.html> (consulté le 5 juin 2018)

Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

« développer les échanges et la coopération entre les membres du réseau ("carnets d'adresses", groupe interne d'appui aux initiatives...) ; faire connaître les initiatives et ceux qui les portent (organisation de rencontres, auditions, manifestations publiques en lien avec d'autres réseaux) ; proposer aux pouvoirs publics des évolutions réglementaires, législatives et des méthodologies innovantes issues de l'analyse des meilleures pratiques »⁸²

L'Etat et les collectivités locales ont également un rôle à jouer dans l'accompagnement des porteurs à ces étapes cruciales : accompagnement technique, mise à disposition de données ou moyens humains, soutien matériel, soutien financier, mise à disposition de locaux, simplification administrative, appui à la communication et valorisation, mise en réseau, ... tout en veillant à l'autonomie des porteurs de projet, dans un esprit d'ouverture, d'horizontalité et de respect des faiseurs.

Favoriser l'essaimage sans modéliser ni reproduire

Au niveau de l'Etat, le SG MAP, Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique devenu Direction interministérielle de la Transformation publique (DITP) accompagne les ministères et les administrations dans la conduite de la transformation publique de l'Etat.

Le rapport « Ensemble, accélérons » « *esquisse un changement de posture pour l'Etat sur ce sujet, qui devient à la fois accélérateur d'innovations, passeur de solutions entre les territoires, et innovant dans ses propres méthodes de conception de l'action publique* »⁸³, soulignent Laure de la Bretèche, secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique, et Marie-Caroline Bonnet-Galzy, commissaire générale à l'égalité des territoires.

Pour accompagner la diffusion de cette culture d'innovation publique, la DITP pilote plusieurs programmes et expérimentations qui partent des besoins des populations locales, impliquent les usagers et s'inspirent des méthodes du design, à l'image de :

- Futurs publics qui cherche à « *développer un écosystème favorable à l'innovation en expérimentant et testant de nouvelles méthodes agiles de conception de l'action publique* »,
- des Ateliers citoyens qui recueillent l'avis des habitants sur des politiques publiques en amont des décisions,
- et les laboratoires d'innovation territoriale qui « *favorisent de nouvelles proximités et méthodes de travail entre l'Etat et les collectivités territoriales* »⁸⁴.

80 cf. <http://www.ecopasseurs.org/> (consulté le 5 juin 2018)

81 cf. <https://www.anciela.info> (consulté le 25 avril 2018)

82 Citations extraites du site internet du GNIAC - <http://www.gniac.fr/> (consulté en juin 2018)

83 "Ensemble accélérons", rapport Futurs Publics / SG Map, décembre 2015

84 <http://www.modernisation.gouv.fr/node/194876> (consulté le 12 mars 2018)

Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

Synthèse des 10 propositions de la DITP pour « construire une ingénierie publique d'essaimage »⁸⁵

Proposition 1 : Créer un nouveau type de subvention publique, la subvention d'essaimage.

Proposition 2 : Structurer un réseau d'agents publics « parrains » des innovations et de leur essaimage.

Proposition 3 : Mobiliser l'ensemble des agents publics par l'intermédiaire de prix ou d'appels à projets pour susciter la capacité d'innovation préalable au changement d'échelle.

Proposition 4 : Développer sur un projet d'innovation issu d'une administration, une grille de caractérisation du modèle économique du projet.

Proposition 5 : Regrouper et diffuser différents outils d'auto-évaluation pouvant être mis en œuvre pour suivre et mesurer l'impact d'une innovation, à l'image du « Do it yourself evaluation guide ».

Proposition 6 : Adosser une évaluation par les pairs à un prix de l'innovation mis en œuvre au sein d'une administration.

Proposition 7 : Créer un « statut de l'innovateur public », pour encadrer à la fois l'activité d'innovation et d'essaimage.

Proposition 8 : Expérimenter un dispositif de partage des innovations en s'appuyant sur une ou des plateformes existantes, voire en testant une nouvelle le cas échéant.

Proposition 9 : Développer la fonction d'essaimage dans les appels à projets ou à manifestation d'intérêt.

Proposition 10 : Renforcer les espaces et temps de rencontres entre innovateurs et agents publics, et de diffusion d'initiatives.

Cependant, la question de l'essaimage et du changement d'échelle des initiatives pose plusieurs questionnements aux porteurs et aux institutions. En effet, soutenir l'essaimage de ces initiatives et accompagner ce passage à l'échelle comporte de nombreux enjeux, voire certains risques pour les porteurs de projet, tels que rappelé par l'Avisé : « *Pour un entrepreneur social, changer d'échelle est une étape passionnante mais pleine de défis. Est-il possible de reproduire la magie qui opère à l'échelle locale ? Comment gérer la distance et la complexité induites par la croissance ? Comment grandir sans abîmer ce qui a été fait jusqu'à présent ? Comment transmettre des valeurs ou un engagement ? Comment maximiser son impact sans perdre son âme ?* »⁸⁶

Cela devrait induire une certaine « précaution » pour les politiques publiques souhaitant accompagner l'essaimage des initiatives, comme rappelé par L. Laigle et N. Racineux : « *La volonté de changer d'échelle peut aussi ne pas venir directement de l'innovateur ou du porteur de projet mais d'une certaine pression exercée par l'écosystème des collectivités locales, financeurs et autres partenaires. Le risque est alors d'amener certaines innovations sociales à grandir trop tôt et trop rapidement, les mettant ainsi en péril.* »⁸⁷

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ Guide « Changer d'échelle : manuel pour maximiser l'impact des entreprises sociales », ESSEC et Fondations Edmond de

Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

Pour les porteurs d'initiative, l'essaimage, tel qu'organisé par les pouvoirs publics par appel à projet – incubation – duplication, inquiète voire fait peur. Beaucoup ont en tête des exemples de modèles de plateformes numériques qui « *s'implantent partout de la même façon, dans une logique descendante et sans ancrage ni adaptation au territoire et à l'écosystème d'acteurs existants* »⁸⁸. Inadaptation au contexte et aux besoins locaux, mise en concurrence avec les initiatives locales existantes, sentiment de dépossession, voire de dénaturaion intégrale du projet, les porteurs rencontrés sont extrêmement prudents sur ce passage à l'échelle et la plupart préfèrent « *rester petits et à notre échelle* ».

En paraphrasant Patrick Beauvillard de l'Institut des territoires coopératifs, essayer et changer d'échelle « *n'est pas reproduire et dupliquer* ». Ce dernier précise : « *Au cœur des questions d'émergence et de changement d'échelle se pose la question de la modélisation. Mais la modélisation est souvent mal appréhendée, et réduite à sa version industrielle, ce qui provoque un regrettable quiproquo sur la question de l'essaimage ou de la pollinisation d'initiatives. Or, modéliser n'est pas reproduire et dupliquer. Pour essayer une initiative, comme pour la polliniser, ses acteurs doivent apprendre à construire, à partir d'un modèle original, leur modèle propre. Cette aptitude, centrale pour accélérer la transition, nécessite de développer une pensée complexe, (une) compréhension élargie, (une) compréhension humaine des territoires et des initiatives (qui) permet(te) aux acteurs, à partir d'inspirations extérieures, de construire leur propre modèle* »⁸⁹.

Le programme partenarial de recherche-action Transition écologique et sociétale « Ensemble, accélérons » lancé en 2015 et programmé jusqu'en 2021 permettra d'approfondir le sujet. Son objectif est « *d'explorer les conditions d'émergence et de développement de projets de transition énergétique, portés par des collectifs (entreprises ou associations), dans le cadre de politiques publiques territoriales engagées, avec en visée un changement d'échelle pour l'évolution des modes de vie* »⁹⁰.

Ainsi, les propositions sont nombreuses pour un changement de posture des institutions vis-à-vis des initiatives citoyennes. Dans le cadre de Déglic, nous avons souhaité faire un atelier avec des porteurs d'initiatives et des personnes ressources pour identifier collectivement les principaux enjeux pour l'action publique, co-définir des pistes d'actions concrètes, ainsi que des sujets de recherche. Les propositions sont évoquées ci-après.

Rothschild, Novembre 2014 <http://www.avise.org/ressources/changer-dechelle-et-maximiser-limpact-social>

87 L. Laigle, N. Racineux, Théma « Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique ? » – CGDD Juin 2017

88 Verbatim d'un porteur de projet

89 Cf. témoignage vidéo de P. Beauvillard lors des rencontres internationales du programme de recherche TES : <http://institut-territoires-cooperatifs.fr/modeliser-nest-reproduire/> (consulté le 16 juin 2018)

90 cf. <http://web.imt-atlantique.fr/x-dg/transition-energetique/> (consulté le 15 avril 2018)

Initiatives citoyennes et politiques publiques de transition : synthèse des enjeux, pistes pour la recherche et perspectives de travail commun

L'un des objectifs de cette étude exploratoire est d'identifier des enjeux et pistes de questionnement pour la recherche et les politiques de transition. Pour les faire émerger, deux ateliers collaboratifs ont été organisés le 30 juin 2016 et 5 juillet 2017 rassemblant porteurs d'initiative, structures d'accompagnement, chercheurs, État et collectivités. Tous se sont accordés pour identifier les enjeux, impensés et questionnements suivants, qui reprennent les verbatims utilisés par le groupe et recherches bibliographiques réalisées durant les 2 années de cette étude exploratoire. Ils peuvent constituer des pistes d'approfondissement pour la suite de l'étude, la recherche et pour le développement d'une politique de soutien à l'initiative citoyenne pour accélérer la transition écologique et solidaire.

Les enjeux et pistes d'actions pour l'action publique

- **Reconnaître et valoriser la capacité et les envies d'agir citoyennes** ; encourager les citoyens à assumer leurs savoirs profanes et s'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants ; accompagner les individus dans leurs processus personnels d'envie d'agir et développer les espaces d'expression des savoirs et savoir-faire citoyens (soutien aux associations, démarches collectives, tiers lieux, assemblées des communs, ...).
- **Accepter de nouveaux modes de faire, encourager le droit à l'expérimentation** et la conduite de projet par « essai-erreur », soutenir des processus plus que des actions concrètes planifiées d'avance ; changer de rôle et de posture pour faciliter et accompagner l'innovation citoyenne sans institutionnaliser (bourse de compétences, garanties procédurales, fonds d'innovation, organisation de rencontres-formations et partages d'expériences, financement de projets de recherches-actions, convention triennale de soutien financier à l'ingénierie et au fonctionnement ...).
- **Accompagner le développement et l'essaimage des initiatives** en s'appuyant sur les collectifs citoyens existants et les réalités locales, pour adapter le projet aux besoins, ressources, dynamiques locales, car « modéliser n'est pas reproduire et dupliquer »⁹¹ et essaimer n'est pas faire du « copier-coller ».
- **Permettre la pérennité des initiatives** (nouveaux modèles juridiques et économiques, soutien à l'ingénierie de développement, subvention d'essaimage...) et sécuriser le parcours des porteurs d'initiatives

Un dernier axe consiste à **généraliser les approches « bottom-up » qui impliquent les personnes concernées aux prises de décisions et diffuser la culture de la participation** dans les territoires et institutions. Cet enjeu est particulièrement fort pour l'action publique, car la participation citoyenne est au cœur de beaucoup de projets, et les acteurs publics peuvent s'appuyer sur les principes et valeurs partagés inscrits dans la « *Charte de la participation du*

91 « Modéliser n'est pas reproduire », intervention de P. Beauvillard de l'Institut des territoires Coopératifs lors des Rencontres Internationales Francophones du programme partenarial de recherche-action TES : « Transition énergétique

Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

public pour améliorer l'efficacité et la citoyenneté des décisions ayant un impact sur le cadre de vie » co-produite en concertation et publiée par le Ministère fin 2016⁹².

Cette dernière proclame dans son préambule que « *toute personne doit pouvoir participer à l'élaboration d'un projet qui la concerne* » et stipule dans son article 4 : « *La participation du public encourage le pouvoir d'initiative du citoyen* ». Pour diffuser cette culture de la participation et des initiatives citoyennes, plusieurs dynamiques et réseaux existants peuvent être soutenus et amplifiés :

- les réseaux d'éducation populaire, d'éducation à la citoyenneté et d'éducation à l'environnement et au développement durable, pour accélérer la diffusion de la culture de la participation citoyenne de l'école à l'âge adulte (formation tout au long de la vie) ;
- les démarches et expériences participatives menées sur les territoires pour renforcer la participation citoyenne aux projets de territoire et démarches de transition (Plan local d'urbanisme, Plan alimentaire territoire, Plan Climat air énergie territorial, Agenda 21, Agenda 2030, Contrat de transition écologique et solidaire, Contrat de ville...) et les réseaux d'acteurs de la participation (l'Institut de la Concertation et de la Participation citoyenne, le Collectif Pouvoir d'agir, l'Institut de Recherche et débat sur la Gouvernance, l'association Empreintes citoyennes qui a lancé en 2018 une consultation nationale « C'est quoi une ville citoyenne » dans la perspective de créer un label « Village/Ville citoyenne », le réseau des acteurs de la Charte de la participation, etc.)⁹³ ;
- les expérimentations de participation sociale et de développement du pouvoir d'agir de tous les habitants, notamment les plus précaires, à l'instar du programme d'expérimentation « territoire Zéro chômeur longue durée » ou de la recherche-action sur le croisement des savoirs d'ATD Quart Monde⁹⁴ ;
- les programmes de formation au leadership collaboratif et à la gouvernance partagée pour les habitants : exemples du MOOC Université du Nous / Colibris sur la gouvernance partagée⁹⁵, des formations « Ambassadeurs pour agir » d'Anciela⁹⁶, la Démarche « parlement libre des jeunes » d'Aequitaz⁹⁷, les formations « On passe à l'acte »⁹⁸, etc.

et sociétale » du 6 au 9 juin 2018 : <http://institut-territoires-cooperatifs.fr/modeliser-nest-reproduire/> (consulté le 15 juin 2018)

92 cf. <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/charte-participation-du-public#e3> (consulté le 2 mai 2018)

93 Plus d'informations sur ces réseaux : <https://li-cpc.org/> ; <http://www.pouvoiragir.fr/> ; <http://www.institut-gouvernance.org/> ; <http://www.empreintes-citoyennes.fr/le-label-ville-citoyenne> ; <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/charte-participation-du-public#e3> (consultés le 10 juillet 2018)

94 <https://www.atd-quartmonde.fr/les-dernieres-actualites-sur-la-demarche-du-croisement-des-savoirs-et-des-pratiques/>

Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

Les pistes pour la recherche

La recherche sur l'objet « initiative citoyenne » semblait peu développée en 2016 au démarrage de cette étude, contrairement aux travaux traitant de la participation citoyenne, de « l'empowerment » ou des dynamiques de groupe. Selon Dominique Bourg⁹⁵, le cinéma (avec le Film *Demain* par exemple) s'était bien plus saisi du sujet que la recherche. Selon lui, on trouve facilement des analyses des jeux d'acteurs et des freins mais peu de productions sur les leviers d'actions pour améliorer la pratique des initiatives citoyennes et leur accompagnement. Cependant, depuis fin 2017 et 2018, plusieurs programmes de recherche, séminaires et recherches-actions sur l'objet initiatives citoyennes se sont développés et on assiste en 2018 à un certain foisonnement universitaire et scientifique sur le sujet, notamment :

- le programme partenarial de recherche TES : « Transition énergétique et sociétale : comment changer d'échelle », avec une phase exploratoire avec 13 partenaires en 2015/2018 et une phase d'approfondissement et d'élargissement à 30 partenaires pour 2018/2021 ;
- le programme de recherche-action « Fabriques de la transition démocratique » coordonnée par l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance pour « appuyer le renouvellement démocratique requis par la crise de la démocratie représentative ainsi que par la transition écologique et sociale », lancé en février 2018 avec 10 territoires pionniers ;
- le programme de recherche Cit'in soutenu par le Ministère de la transition écologique et solidaire, sur les innovations démocratiques au service de la transition, qui a lancé son appel à manifestation d'intérêt en septembre 2017 et a sélectionné 22 projets de recherche en avril 2018 ;
- les séminaires « Communs et territoire - espaces des communs et communalisation des territoires » organisé par l'IMR Triangle du CNRS-ENS de Lyon, et « Travail social, initiatives citoyennes et développement territorial » de l'IRTESS organisé en juin 2018 ;
- l'appel à communications lancé en mai 2018 par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour la préparation des 6èmes Rencontres du GESS (Gestion des Entreprises sociales et solidaires) sur le thème « ESS, Communs, organisations alternatives : la gestion solidaire peut-elle fédérer autour d'une plus grande soutenabilité ? ».

Les pistes identifiées dans le cadre de cette étude sont détaillées ci-après.

1. Une envie de partenariat pour des recherches-actions participatives

Le besoin exprimé par les porteurs d'initiatives rejoint le constat de Dominique Bourg d'une recherche plus appliquée et plus implicative : les porteurs de projet prônent le développement de recherches-actions collaboratives, qui permettent de mettre les savoirs au service du faire. Le rôle du chercheur-partenaire de l'initiative est moins celui d'observateur que de participant-acteur pour expérimenter, faire avec.

95 <https://colibris-universite.org/mooc-gouvernance/wakka.php?wiki=PagePrincipale> (consulté le 30 mars 2017)

96 <https://www.anciela.info/event/formation-ambassadeur-changement/> (consulté le 30 janvier 2017)

Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

Cela peut demander un changement de posture du chercheur : horizontalité, participant-acteur au sein d'une communauté apprenante, facilitateur de pratiques, avec une posture plus ouverte, plus transversale, plus éco-systémique. Ne faut-il pas s'inspirer de la logique du vivant pour analyser la biodiversité des initiatives comme autant de façons de répondre aux besoins/contextes ? Ne faut-il pas analyser les trajectoires des initiatives citoyennes en dynamique pour rendre compte de leur richesse et évolutivité, et éviter les jugements et évaluations statiques ?

Les porteurs de projet rencontrés souhaitent développer des conventions de partenariat de recherche-action pour accompagner et capitaliser l'émergence des initiatives ; capitaliser les méthodes, outils et postures des structures d'accompagnement des porteurs d'initiative ; accompagner voire modéliser l'essaimage ; évaluer les apports des initiatives, etc.

Une analyse et évaluation des impacts des initiatives sur les personnes, le territoire, le développement durable de façon transverse et pas seulement sous l'angle économique, semble être un besoin essentiel, avec des pistes de questionnement comme : Quels nouveaux indicateurs de richesse générés par les Initiatives citoyennes ? Quelle mesure et évaluation de l'impact social et sociétal de ces initiatives ? L'enjeu serait de mesurer sur plusieurs générations les impacts croisés, éducatifs, culturels, sociaux, écologiques, etc. de ces initiatives sur un territoire donné, en imaginant une grille de lecture et d'analyse transversale adaptée à leur vocation de transformation.

2. Approfondir l'analyse des facteurs d'émergence et des fondements historiques des initiatives citoyennes

- Qu'est-ce qui fait naître une initiative citoyenne ?
- Quels sont les terrains propices ? Quelle est la couverture territoriale des initiatives citoyennes ? Y a-t-il des différences rural /urbain, des territoires plus fertiles que d'autres et à quelles conditions ? Les territoires relevant de la « politique de la ville » sont-ils des terrains favorables au développement des initiatives citoyennes ? Y a-t-il des freins ou leviers spécifiques par type de territoire ? Pour les structures, les freins aux initiatives sont-ils les mêmes dans le rural, les quartiers relevant de la « politique de la ville » ou ailleurs ?
- Quels sont les fondements historiques des initiatives citoyennes ? Dans quelle trajectoire historique s'inscrivent-elles ? Les valeurs et fondements des initiatives citoyennes évoluent-elles dans le temps et se transforment-elles en changeant d'échelle ? Dans la durée, quelle perpétuation des valeurs initiales ; n'y a-t-il pas délitement du sens initial ?
- Quels mouvements théoriques de référence pour les initiatives citoyennes : quels sont leurs liens avec l'écologie politique, le mouvement coopératif – mutualiste ? Certaines périodes historiques, à l'instar du mouvement post 68 de faiseurs de nouvelles communautés, favorisent-elles particulièrement leur essor ?

97 <https://www.aequitaz.org/projets/parlement-libre-des-jeunes/> (consulté le 15 mars 2018)

98 <https://onpassealacte.fr/je-passe-a-l-acte.html> (consulté le 5 juin 2018)

99 Eléments issus d'un entretien avec le chercheur en 2016 dans le cadre de l'étude.

Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

- Les porteurs d'initiative expriment le besoin de « décoder un prototype d'initiative qui fonctionne » avec une analyse en profondeur par des équipes pluridisciplinaires, de l'émergence de l'initiative à son essaimage : est-il possible de modéliser le(s) parcours des initiatives citoyennes ? L'analyse des échecs par des retours d'expérience inscrits dans la durée est également souhaitée.
- Quels sont les leviers et les freins individuels au portage et à la participation à des initiatives citoyennes ? Quelles sont les solutions pour lever ses freins ?
- Comment favoriser le rôle des pionniers et des « défricheurs » des porteurs d'initiatives citoyennes ?

3. Des questions d'égalité et d'équité

Les initiatives n'excluent-elles pas certaines catégories de personnes ?

Il semble que les porteurs d'initiatives ne représentent pas toutes les catégories de la population : comment faire pour que tout citoyen puisse devenir porteur d'Initiative citoyenne ?

Les initiatives citoyennes sont-elles inclusives ?

Une analyse de l'écosystème favorable au développement des initiatives citoyennes serait à développer afin de bénéficier des retours d'expériences des villes laboratoires des initiatives citoyennes et de la transition vers un développement durable, à l'image de la monographie réalisée par Quadrant en partenariat avec l'Ademe sur Loos-en-Gohelle¹⁰⁰. Ce type de monographie serait à multiplier, capitaliser et diffuser pour identifier les différents chemins de transition et chercher à construire un nouveau modèle de développement.

4. Statut juridique et modèle économique

Souvent hybrides, évoluant au fil du développement de l'initiative, les statuts juridiques et les modèles économiques des initiatives citoyennes restent à explorer en prenant en compte l'importance du facteur « temps ».

Les porteurs souhaitent innover et expérimenter des possibilités de nouveaux statuts pour développer des initiatives citoyennes. Ils suggèrent par exemple le développement d'un « congé collectif Initiative citoyenne », un « compte épargne temps Initiative citoyenne », le développement du mécénat de compétences, un crédit d'impôt pour le temps de bénévolat passé à monter le projet, ou la création d'un statut de « coopérateur d'activités d'utilité sociale ».

Des entreprises ont déjà utilisé certains de ces outils tels que le mécénat : lesquels ? Quelle évaluation, quels impacts pour l'entreprise, pour ses salariés et pour les initiatives accompagnées ?

Ces expérimentations, ce temps d'engagement citoyen pourrait-il être transposé dans la fonction publique : le mécénat de compétences s'y développe-t-il ?

¹⁰⁰ Loos-en-Gohelle, un démonstrateur de la conduite du changement vers une ville durable, Ademe, Quadrant Conseil, Janvier 2016 <http://www.ademe.fr/loos-gohelle-demonstrateur-conduite-changement-vers-ville-durable>

Partie 4 : Recommandations et propositions pour soutenir le développement des initiatives citoyennes

Et pour les personnes sans emploi : quelle valorisation et reconnaissance du temps d'investissement individuel dans le développement d'Initiatives par et pour tous les publics ? Comment valoriser et reconnaître l'engagement citoyen pour les personnes en insertion ou recherche d'emploi en évitant la stigmatisation, le sur-contrôle ou la sanction ? Les porteurs d'initiative citent de multiples exemples de demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de RSA que l'on radie ou à qui l'on supprime les allocations faute de temps passé à la recherche d'emploi car trop investis dans un projet collectif d'initiative citoyenne riche de sens, encapacitante pour eux, mais non rémunératrice. Comment reconnaître et valoriser ce temps d'engagement citoyen ? Comment sécuriser le parcours des porteurs d'initiatives ?

5. Pérennité et essaimage des initiatives citoyennes

Il conviendrait d'analyser les conditions de reproductibilité des initiatives.

La littérature sur les conditions et modèles de développement des innovations sociales, de l'économie sociale et solidaire ou de l'entrepreneuriat à vocation sociale se développe ; les enseignements de ces études s'appliquent-elles aux initiatives citoyennes ? Quels liens développent-elles avec l'Economie sociale et solidaire ? Sont-elles génératrices d'activités d'utilité sociale ? Dans un contexte où 80 % des emplois sont détruits via le gain de productivité liés au développement des machines, les initiatives citoyennes ne pourraient-elles pas se positionner comme nouveau moteur de développement de nouvelles activités à plus-value sociale et environnementale ?

Quelles sont les structures d'accompagnement pour le développement et l'essaimage des initiatives (typologie, cartographie, analyse et charte de valeurs) ?

Des perspectives pour la suite de l'étude exploratoire DEQLIC

Des pistes plus concrètes ont pu être identifiées pour les suites de l'étude en partenariat avec les porteurs d'initiative, les structures d'accompagnement, les chercheurs et le Ministère :

- **Mieux faire connaître et valoriser les initiatives citoyennes**
 - Poursuivre le repérage, l'analyse et la mise en lien des initiatives citoyennes ; accompagner leur reconnaissance et valorisation à l'échelle locale et nationale pour accélérer la transition, en lien avec le projet de « Carrefour de l'innovation sociale » coordonné par le CGET ;
 - Réaliser une publication pour « démystifier » les initiatives citoyennes et faciliter le rapprochement, la rencontre et la coopération entre initiative citoyenne et institutions.
 - Partager largement les expériences innovantes (courtes vidéos, carte interactive via le Carrefour de l'innovation citoyenne...) et mieux faire connaître les initiatives citoyennes dans les institutions : les initiatives ne peuvent-elles pas être une opportunité pour développer l'innovation publique ?
- **Approfondir les pistes pour la recherche** dans la suite du programme Movida et en lien avec les programmes de recherche existants (cf ci-dessus).
- **Faciliter le partage d'expériences et la fertilisation croisée territoires-initiatives**
 - Organiser la rencontre entre les porteurs d'initiatives citoyennes, la Recherche et les institutions : créer des espaces de dialogue sur les territoires en transition ; développer les circuits de découvertes et mise en lien des initiatives.
 - Créer un réseau pluridisciplinaire d'ambassadeurs et de facilitateurs d'initiatives citoyennes au sein de l'État.
 - Organiser un temps de production collective (type « hackathon » ou « workshop ») dont l'objectif serait de faire des propositions concrètes sur une problématique resserrée ou sur une politique publique thématique à l'échelle nationale ou régionale.
 - Utiliser la méthode de co-développement dans les collectifs locaux d'initiatives citoyennes pour les aider dans leur développement.
 - Faire se rencontrer les porteurs d'initiatives de villes différentes, car ils se connaissent déjà dans une même ville et expriment avoir peu de temps et de moyens pour des rencontres entre pairs de différentes régions.

Dans tous les cas, et pour la suite de cette étude exploratoire, il est proposé de se placer dans le cadre de ce qui existe déjà, de travailler en lien avec les collectifs et réseaux existants, de s'appuyer sur l'expertise et l'analyse des porteurs d'initiative eux-mêmes, de capitaliser et valoriser les connaissances, travaux et dynamiques existantes, qui se démultiplient à un rythme accéléré depuis 2018.

Conclusion



Conclusion

Les initiatives citoyennes de transition, telles que définies dans cette étude, sont en fort développement et porteuses de solutions pour favoriser les transitions écologique, énergétique, économique et sociétale.

Ces initiatives, caractérisées par leur agilité mais également par leur fragilité, font face à de nombreux enjeux tout au long de leur processus de création : émergence de l'envie d'agir, structuration et organisation, développement, essaimage, etc.

Le rôle des institutions vis-à-vis des initiatives citoyennes est primordial. En effet les initiatives se positionnent sur les mêmes champs que les politiques publiques, et l'attitude des institutions impacte leur fonctionnement. Agir en intelligence collective et complémentarité, accompagner sans institutionnaliser, relier sans uniformiser, faire confiance sans sous-traiter, laisser expérimenter sans créer d'inégalités, les enjeux sont nombreux pour les institutions également. Mais des solutions existent, qui passent principalement par un changement de regard et de posture, par la rencontre et la fertilisation croisée, et par l'expérimentation de nouveaux modes de faire ensemble au service des transitions.

Ce travail exploratoire a permis de mettre à jour de nombreuses questions, dont il ressort que l'objet « initiative citoyenne » ne peut être ignoré par l'action publique, car il constitue un atout pour le monde de demain. L'inverse est également vrai : les initiatives citoyennes ont besoin d'une action publique de transition forte, cohérente, dotée de moyens, garante de la justice sociale, de l'équité territoriale et de la continuité du service public.

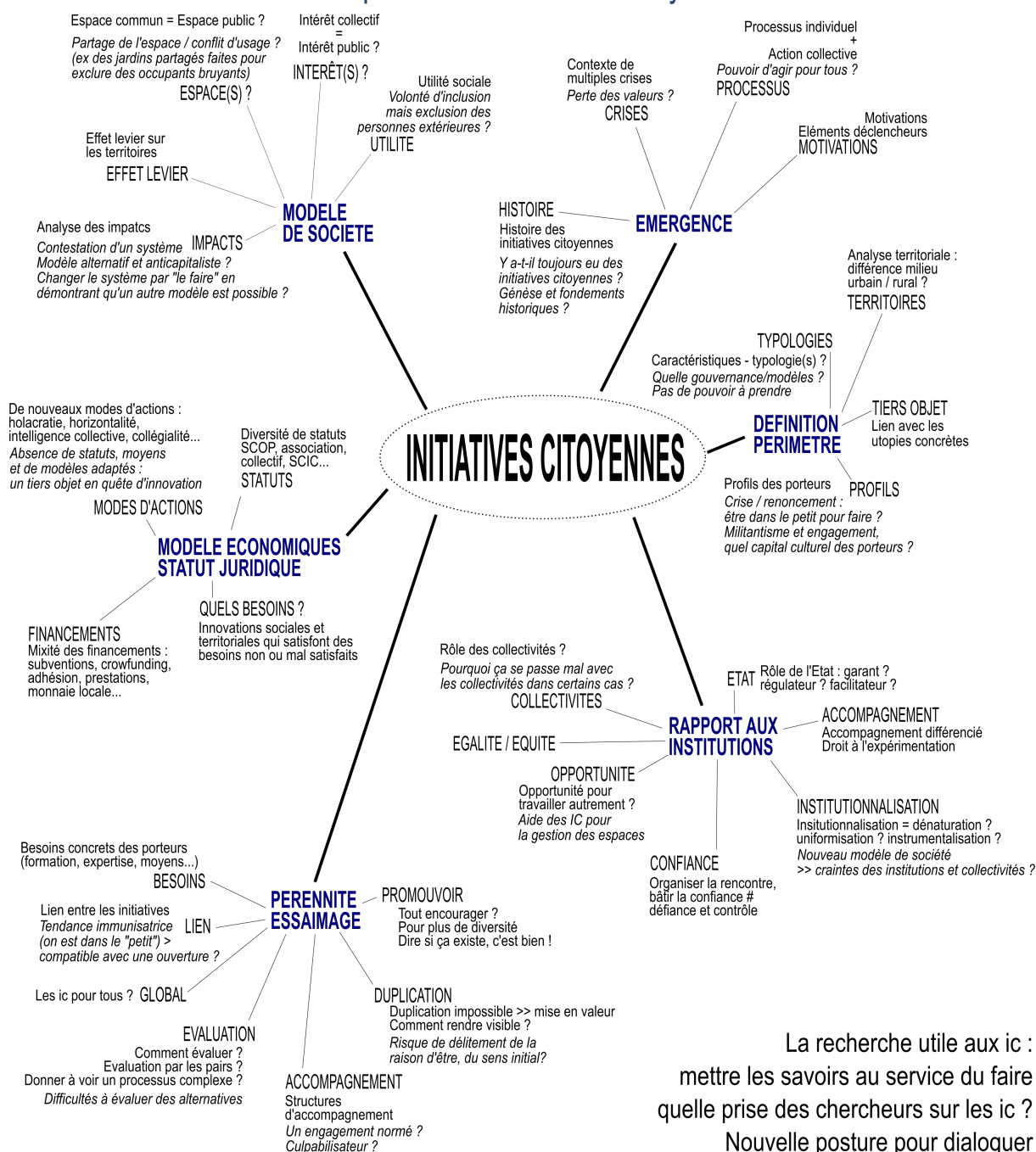
Ces initiatives qui expérimentent des modes d'organisation et d'action collective inspirés de l'approche collaborative, des communs, de « l'empowerment » (développement du pouvoir d'agir), en cultivant un certain esprit d'ouverture, de bienveillance, d'équivalence et d'action collective ne contribuent-elles pas également à un certain renouveau démocratique de l'action publique ? Face aux urgences écologiques et climatiques, favoriser la coordination, la fécondation réciproque, l'hybridation entre action publique et initiatives citoyennes de transition ne permettrait-il pas finalement d'accélérer la co-construction d'un nouveau système de normes et de valeurs plus partagées, plus adaptées et plus soutenables ? L'enjeu n'est-il pas de co-crée et co-expérimenter de nouveaux modes de faire ensemble pour de nouveaux modes de vie plus durables et socialement acceptables ?

Aussi, il est proposé de poursuivre ces travaux via l'approfondissement, par la recherche-action participative, du fonctionnement, des spécificités et apports des initiatives, et l'expérimentation territoriale de nouvelles formes de partenariat et de fertilisation croisée action publique/initiatives citoyennes pour accélérer la transition écologique et solidaire.

Annexe



Synthèse du rapport deqlic définir et qualifier les initiatives citoyennes



La recherche utile aux ic :
mettre les savoirs au service du faire
quelle prise des chercheurs sur les ic ?
Nouvelle posture pour dialoguer

Remerciements

Les auteurs et le CGDD tiennent à remercier tout particulièrement les habitants, porteurs d'initiatives citoyennes, personnes ressources ou structures associatives d'accompagnement, qui nous ont ouverts leurs portes, se sont impliqués dans cette étude, et ont accepté de donner de leur très précieux temps pour les entretiens ou les ateliers auxquels ils ont participé :

- Emmanuelle Jouas, Locaux'Motiv', Lyon
- Justine Daly, Habicoop AURA, Lyon
- Charlotte Rizzo, Paillasse Saône, Lyon
- Fanny Viry, Anciel, Lyon
- Catherine Creuze, Passe Jardin, Lyon
- Karine Charles, Recyclerie Nouvelle R, Romans sur Isère
- Dominique Bernier, Cap rural
- Fabien Marquet, CCO Villeurbanne
- Marie Fabienne Gillé, consultante
- Mathilde Giraud, Chercheuse, Université Lyon 2

Ainsi que les porteurs des autres initiatives analysées :

- La cagette, supermarché coopératif Montpellier
- Association La marmite, La Vraie Croix (56)
- Association Polénergie, Ardèche
- ASCICE – Association pour la Construction Innovante Solidaire et Ecologique, Ardèche
- Pension de famille Les Thermopyles, Paris
- Habiterre, Die
- Monnaie Locale Complémentaire La Gonnelle, Lyon
- Association « Rase pas mon quartier », Tourcoing
- Foyer de travailleurs migrants Le nouveau centenaire, Montreuil
- SAS Co-recyclage Paris
- Incroyables comestibles
- Terre de liens
- Supercagette
- Rues du développement durable, St Etienne
- Jardin partagé Îlot d'Amarante, Lyon
- Hamo'sphere Coopération, Pays de la Loire

Annexe

Les partenaires, chercheurs, personnes ressources associées pour leurs précieux conseils, leurs contributions, leurs analyses et recommandations :

- Dominique Bourg, philosophe, Professeur à l'université de Lausanne
- Céline Braillon, DREAL Bourgogne Franche-Comté
- Isabelle Couprie, CGDD
- Magali Pinon Lecomte, CGDD

Les chercheurs, collègues et personnes ressources qui ont participé à l'équipe projet de « Déglic'eurs » et aux ateliers de co-production :

- Olivier Perrin, Ifore
- Marion Gust, CGDD
- David Caubel, CGDD
- Olivier Soubeyran, Chercheur IGA Grenoble - UMR Pacte
- Luc Gwiazdinski, géographe, Université Grenoble-Alpes
- Bénédicte Pachod, CGET
- Sandrine Fournis, CGDD
- Erwin Riclet, CGDD
- Joana Janiw CGDD
- Marie Christine Bagnati, CGDD
- Michèle Phelep, CGDD
- Cyril Pouvesle, Cerema
- Emmanuelle Colleter, Cerema
- Régis Cadre, Cerema
- Jérôme Crozy, Cerema
- Géraldine Geoffroy, Cerema
- Marine Huet, Cerema
- Marie Laure Papaix, Cerema
- Nathalie Racineux, Cerema



Conditions générales d'utilisation

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille — 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1er juillet 1992 — art. L.122-4 et L.122-5 et Code pénal art. 425).

Dépôt légal : Avril 2019

ISSN : 2552-2272



Tiers lieux, ressourceries, habitats partagés et solidaires, systèmes d'échanges locaux, transport solidaire, épiceries coopératives, agro-écologie, circuits courts, monnaies locales, médias participatifs, plates-formes collaboratives, etc. : depuis plusieurs années, les initiatives et alternatives citoyennes se multiplient. Face à l'accélération des bouleversements, la prise de conscience écologique et climatique se diffuse et l'envie d'agir ici et maintenant de la société civile s'étend et se traduit en nouveaux actes chaque jour.



Partout en France, en milieu rural comme en zone urbaine, des habitants ont commencé, en dehors ou à côté des canaux institutionnels, à rechercher, inventer, créer et expérimenter des réponses nouvelles pour une société plus écologique et solidaire.

Cette publication rend compte d'une démarche exploratoire pour questionner, en partant du point de vue de ceux qui les portent, ces initiatives citoyennes : émergence, caractéristiques, besoins, rapport à l'institution... sont autant de sujets explorés. Son objectif est de restituer les enjeux et les propositions capitalisées tout au long de la démarche, en les reliant à des travaux déjà réalisés et à des références bibliographiques.

**L'action
citoyenne,**
accélératrice de
transitions
vers des modes de
vie plus durables



commissariat général au développement durable

Direction de la recherche et de l'innovation
Service de la recherche
Mission Réseaux, mobilité et modes de vie
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Courriel : dri.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.ecologique-solidaire.gouv.fr



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE